

**Association Burundaise pour la Protection des Droits Humains
et des Personnes Détenues « A.PRO.D.H. »**

RAPPORT ANNUEL DE 2017



« On ne joue pas avec le feu, Nous leur donnerons un laissez-passer et on se rencontrera au ciel » a déclaré le président illégal PierreNKURUNZIZA en date du 12/11/2017



504 personnes tuées en 2017

Bujumbura, Janvier 2018

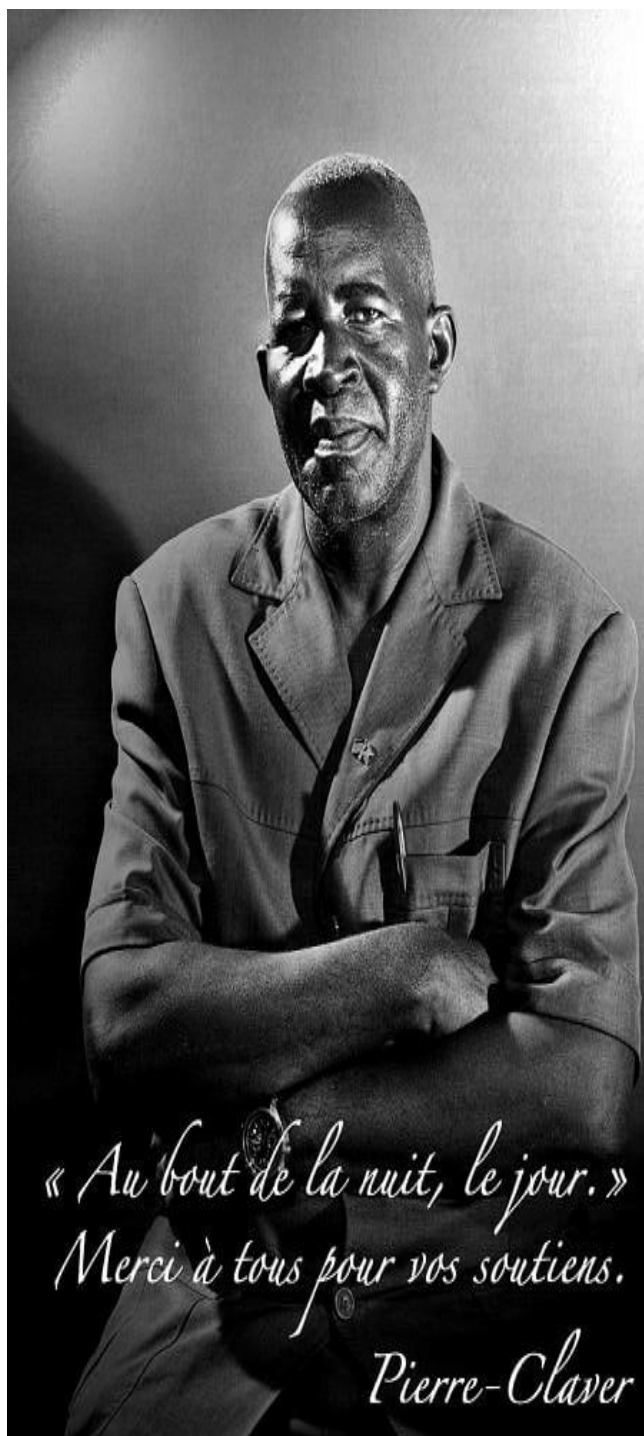
TABLE DES MATIERES

Sigles et abreviation	ii
Avant – propos	III
Contenu du rapport	1
Premiere partie :Du contexte sécuritaire, politique, judiciaire, social et de la jouissance des libertes publiques	2
I.1. Du contexte sécuritaire	2
I.2. Du contexte politique	12
I.3. Du contexte judiciaire	20
I.4. Du contexte social	28
I.5. De la jouissance des libertés publiques.....	29
Deuxieme partie: Des atteintes au droit a la vie et a l'integrite physique	31
II.1. De l'état des lieux.....	31
II.2. Tableau synthèse de la répartition par province des cas d'atteinte au droit à la vie et à l'intégrité physique	42
II.3. Histogramme de la répartition par provinces des cas d'atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique	43
II.4. tableau synthèse de la répartition des victimes d'atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique par catégories d'auteurs.	43
II.5. Histogramme de la répartition des victimes d'atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique par catégories d'auteurs	44
II.6. Courbe d'évolution des cas d'atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique	44
Troisieme partie :Des cas de torture, de traitements cruels, inhumains et degradants	45
III.1. De l'état des lieux	45
Quatrieme partie : De la situation carcerale	49
IV.1. Etat des lieux	49
IV.2. Tableau de l'évolution du repeuplement des maisons carcérales depuis janvier 2017	50
IV.3. Tableau de l'évolution de la situation carcerale par categories de detenus	50
IV.4. Histogramme de l'évolution de la population penitentiaire par categories de detenus.....	51
IV.5. Tableau de l'évolution du taux d'occupation dans 5 établissements pénitentiaires les plus peuplés.....	52
IV.6. Histogramme de l'évolution de la population carcérale dans les 5 prisons les plus peuplées	53
Cinquieme partie : Conclusion et recommandations	54
V.1. Conclusion	54
V.2. Recommandations.	55

SIGLES ET ABBREVIATIONS

ACAT	: Association Chrétienne pour l'Abolition de la Torture
APC	: Agent de Police Chef
API	: Police chargée de l'Appui des Institutions
APRODH	: Association Burundaise pour la Protection des Droits Humains et des Personnes Détenues « A.PRO. D.H. »
B.	: Blessé
CECAD	: Caisse d'Épargne et de Crédit pour l'Auto-Développement
CDS	: Centre de Santé
CCIB	: Chambre de Commerce et d'Industrie du Burundi.
CJP	: Commission Justice et Paix
CNC	: Conseil National de la Communication
CNDD-FDD	: Conseil National pour la Défense de la Démocratie – Force de Défense de la Démocratie
CNDI	: Commission Nationale de Dialogue Interne
CNJB	: Conseil National de la Jeunesse au Burundi
CPI	: Cour Pénale Internationale
EAC	: East African Community
ECOFO	: Ecole Fondamentale
FAB	: Forces Armées du Burundi
FBU	: Franc burundais
FDN	: Force de Défense Nationale
FNL	: Force Nationale de Libération
FORSC	: Forum pour le Renforcement de la Société Civile
FRODEBU	: Front Démocratique du Burundi
MSD	: Mouvement pour la Solidarité et la Démocratie
MONUSCO	: Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation en RD Congo
NADDEBU	: Nouvelle Alliance pour la Démocratie et le Développement au Burundi
ONU	: Organisation des Nations Unies
OPC	: Officier de Police Chef
OPJ	: Officier de Police Judiciaire
RDC	: République Démocratique du Congo
RPA	: Radio Publique Africaine
SNR	: Service National de Renseignement
SOGESTAL	: Société de Gestion des Stations de Lavage
SONOVI	: Parti pour une Société Non-Violente
SOSUMO	: Société Sucrière de Mosso
TGI	: Tribunal de Grande Instance
T.	: Tué
UA	: Union Africaine
UE	: Union Européenne
ULB	: Université Lumière de Bujumbura
UPD	: Union pour la Paix et le Développement
UPRONA	: Union pour le Progrès National

AVANT – PROPOS



L'année 2017 se termine, jour pour jour, sans que des familles burundaises ne cessent de pleurer les leurs qui disparaissent dans des conditions presque mystérieuses. Le peuple burundais a rêvé, depuis 2015, d'un jour où il n'y aurait plus d'arrestation arbitraire, de détention illégale, de torture, d'enlèvement, de disparition forcée, de personne tuée, des cadavres retrouvés dans des cours d'eau et dans des buissons, mais ce jour tarde d'arriver.

Oui, bon gré malgré, il devra arriver. Ce sera un jour éclatant, un jour d'allégresse, un jour où tous les fils et filles de ce pays pousseront un ouf de soulagement. Nous l'attendons impatiemment. Entre temps, les burundais devons-nous tenir la main dans la main, rester unis et solidaires pour défier les forces du mal qui n'ont d'autres intentions que de faire couler le sang et ainsi semer désolation et discorde parmi des frères burundais.

Garder l'espoir, le courage et la force de travailler pour la paix et la prospérité du Burundi doit demeurer le leitmotiv de tout un chacun.

L'histoire en témoignera.

Pierre Claver MBONIMPA

Représentant Légal et Président de l'APRODH

CONTENU DU RAPPORT

Le présent rapport est un panorama de l'évolution de la situation des droits humains au Burundi tout au long de l'année 2017. Il est articulé sur 5 parties principales :

La première partie sera réservée à l'analyse du contexte sécuritaire, politique, judiciaire, social et de la jouissance des droits individuels qui a prévalu tout au long de l'année concernée par le présent rapport. Cette analyse contextuelle est la condition sine qua non pour mieux apprécier l'évolution des droits humains dans notre pays.

La seconde partie sera consacrée aux atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique en termes de cas de personnes tuées et de victimes de coups et blessures graves, en mettant en évidence les catégories des présumés auteurs.

La troisième portera sur une analyse de l'état des lieux de la torture, des traitements inhumains, cruels et dégradants dans notre pays. Seulement quelques cas emblématiques seront présentés dans le présent rapport.

La quatrième partie présentera l'évolution de la situation carcérale au cours de l'année 2017.

Enfin, le rapport se terminera par une conclusion dans laquelle des recommandations seront formulées en vue de contribuer à l'amélioration de la situation des droits humains au Burundi.

PREMIERE PARTIE :

DU CONTEXTE SÉCURITAIRE, POLITIQUE, JUDICIAIRE, SOCIAL ET DE LA JOUISSANCE DES LIBERTES PUBLIQUES

I.1. Du contexte sécuritaire

Au cours de l'année écoulée, la situation sécuritaire a continuellement été perturbée dans tous les coins du pays. Elle a été caractérisée par des attaques et des embuscades tendues par des groupes armés non identifiés, sur les voies publiques avec des embuscades qui se multipliaient du jour au lendemain, par des attaques à la grenade, tantôt dans les bistros, tantôt dans les ménages, par des crépitements d'armes à feu... Dans d'autres situations, ce sont les policiers qui ont perturbé la paix et la tranquillité de la population par leurs attaques ou par le retentissement de coups de feu tirés sous la hantise d'une probable attaque de rebelles. Cela ne faisait que créer la panique et le traumatisme au sein d'une population sans défense.

Par ailleurs, l'insécurité et la perturbation du vécu social de la population ont été favorisées par des exactions des Imbonerakure (jeunes affiliés au parti CNDD/FDD), des actes de terrorisme orchestrés par ces derniers contre des présumés opposants au pouvoir ou en vue de contraindre les membres des partis d'opposition à adhérer à leur parti, des entraînements paramilitaires et patrouilles nocturnes opérés par ces militants dudit parti, de même que par des intimidations et incitations de la population à la justice populaire engagées par certains administratifs (provinces Makamba, Cankuzo, Cibitoke, Kirundo,...).

Les Imbonerakure se sont, dans certaines localités du pays, substitués aux forces de l'ordre et ont commis des bavures sans en être inquiétés. Ainsi, ils terrorisaient, n'hésitaient pas à arrêter des gens, pillaient la population, faisaient emprisonner et infligeaient des traitements inhumains, cruels et dégradants à leurs compatriotes au vu et au su des autorités aussi bien policières qu'administratives qui n'osaient pas prendre des mesures appropriées pour sécuriser la population. Les entraînements paramilitaires et les démonstrations de force des Imbonerakure se sont poursuivis dans plusieurs provinces du pays, durant toute l'année 2017.

Les fouilles perquisitions répétitives et intempestives suivies d'arrestations arbitraires et des enlèvements de toutes personnes soupçonnées être opposées au pouvoir ont constitué le lot quotidien des souffrances psychiques et morales des familles entières.

Enfin, des accusations de sorcellerie et des règlements de compte qui prenaient origine dans des conflits familiaux ou fonciers ont fortement alimenté l'insécurité dans certaines communes du pays.

Voici certains faits :

1.1.1. Des attaques des groupes armés.

- 1) La nuit du 31 décembre 2016 au 1er Janvier 2017, sept (7) personnes ont été blessées dans une explosion de grenades dans une chambre de prière en zone Muzinda, commune Rugazi, province Bubanza.
- 2) En province Rutana, en date du 25 février, deux attaques armées ont été perpétrées par des personnes qui n'ont pas été identifiées: l'une sur la colline Buremba en commune Bukemba, l'autre au quartier Rureremba du chef-lieu de la province. La première attaque a ciblé une famille et là, l'un des hommes armés a lancé une grenade par la fenêtre de la maison, blessant une femme et deux enfants. L'autre attaque du même jour a eu lieu dans un bar où un individu a tiré avec un pistolet, blessant un homme parmi les clients.
- 3) Dans la nuit du 23 au 24 janvier 2017 vers 2 heures du matin, une attaque armée a été dirigée contre le camp militaire de Mukoni en commune et province Muyinga. Selon le porte-parole de la FDN, Colonel Gaspard BARATUZA, il s'agissait d'un groupe de bandits qui cherchait à voler dans les ménages de la localité. D'autres sources sur place ont indiqué que c'est un complot tentaculaire qui touche de nombreux camps militaires afin de pouvoir arrêter des militaires ex-FAB du camp militaire de Mukoni et des autres camps soupçonnés d'être contre le 3ème mandat de Pierre NKURUNZIZA. Cette nuit aura été cauchemardesque pour toute la population de Mukoni et de ses environs.

Le lendemain de l'incident de Mukoni qui a été suivie par une vague d'arrestations de plusieurs militaires, la police et les Imbonerakure ont fait circuler des rumeurs selon lesquelles ceux qui ont attaqué à Muyinga provenaient des sites des déplacés de Mutaho (en province Gitega) et de Ruhororo (en province Ngozi). Le matin du 25 janvier 2017, les habitants de ces sites se sont retrouvés ceinturés par la police du Commissariat de Gitega qui disait être à la recherche des rebelles. Ces déplacés de guerre de 1993 à majorité de la composante sociale Tutsi dénoncent des intimidations dont ils sont victimes et préviennent un probable plan d'extermination en préparation. Signalons que plusieurs sites de déplacés de guerre dans le pays subissent des menaces d'extermination de la part des Imbonerakure et des policiers.

- 4) Dans la nuit du 9 au 10 avril 2017, beaucoup de coups de feu ont été entendus en commune urbaine de Ntahangwa, zone Ngagara, quartier 3. A ce moment, 4 personnes ont été blessées.
- 5) Dans une tentative d'assassinat liée à un conflit foncier, selon le commissariat provincial de la police à Kayanza, deux personnes ont été blessées lors d'une attaque perpétrée contre une famille de la colline Nyabihogo en commune et province Kayanza dans la nuit du 12 avril 2017. L'attaque a été menée aux environs de 20 h 30 par des éléments armés qui ont d'abord défoncé la porte et ouvert le feu, et qui se sont enfuis par la suite sans être identifiés. Le chef de la famille a été blessé à la jambe tandis que son épouse a été grièvement blessée au niveau du ventre. Les patients ayant été acheminés d'abord à l'Hôpital de Kayanza, le Médecin Directeur a vite ordonné leur transfert à Bujumbura car leur état de santé était estimé critique.

- 6) Dans la nuit du 12 au 13 septembre 2017, un groupe d'hommes armés a cambriolé les bureaux du Haut Commissariat au Droit de l'homme au Burundi situé dans le quartier Rohero II, rue Makamba, zone Rohero, en commune urbaine de Mukaza non-loin du campus Mutanga, en Mairie de Bujumbura. Selon des sources, ces hommes armés ont d'abord menacé les agents de sécurité qui montaient la garde pour protéger ladite institution avant de s'introduire dans les enceintes de ces bureaux. L'unité de sécurité des Nations Unies au Burundi est passée pour faire le constat. En date du 15 septembre 2017, le Procureur Général de la République, Sylvestre NYANDWI a déclaré avoir lancé des enquêtes sur ce cambriolage afin d'identifier les auteurs et le motif. Dans son communiqué de presse, Sylvestre NYANDWI a indiqué que des personnes non identifiées se sont introduites dans les bureaux de l'Office en utilisant de « fausses clés ».
- 7) En date du 27 septembre 2017, un groupe de personnes armées de pistolets a attaqué le domicile du substitut du procureur en province Gitega, Thérèse NIYONGABO au quartier Nyabututsi de la ville de Gitega. Les sources sur place ont indiqué que ces malfaiteurs à bord d'une voiture de couleur noire non immatriculée, ont fait irruption dans la maison de Thérèse NIYONGABO et où ils ont intimé l'ordre de leur donner de l'argent. Une somme de plus de 300.000 FBU, un ordinateur portable, un poste radio, deux téléphones portables ainsi que différents documents de service ont été volés. A part le matériel volé, ces informations ont indiqué qu'aucune personne n'a été tuée ni blessée par ces malfaiteurs.
- 8) Des attaques à mains armées contre des ménages sont répétitives en province Cankuzo. En effet, dans la nuit du 22 au 23 octobre 2017, sur la colline Bumba frontalière avec la Tanzanie, zone Camazi, commune Gisagara, province Cankuzo, un ménage a été attaqué par des hommes non identifiés armés de machettes et couteaux. Une personne qui a été grièvement blessée, a été transférée dans cette même nuit au CDS Rusigabangazi, puis à l'hôpital Murore, puis dans un des hôpitaux de la province Gitega. Dans la nuit du 24 au 25 octobre 2017, sur la même colline, le nommé Bernard NZEYIMANA a été attaqué à son domicile par un groupe de personnes non identifiées armées de machettes et couteaux. Il a été grièvement blessé à la tête et aux bras.
- 9) En date du 7 novembre 2017 vers 21 heures, sur la colline Matutu, zone Gitaba, commune et province Rutana, des personnes en uniforme policier armées de fusils, non identifiées, ont pillé tout ce qui se trouvait dans les boutiques et ont tiré sur 3 personnes propriétaires de ces boutiques dont Elvis et Justin NSABIMANA. Ces dernières ont été directement conduites à l'hôpital de Rutana. Grièvement blessées, elles ont été transférées à Bujumbura chez MSF.
- 10) Dans la nuit du 12 novembre 2017 vers 1 heure du matin, un groupe de personnes armées de fusils, couteaux et machettes et non identifiées, a envahi certains ménages de la commune Giheta, province Gitega où ils ont blessé trois personnes, Juvin NDEREYIMANA, Catherine NDAYISHIMIYE et Joseph NIYONZIMA toutes de la colline Musama. Tous ces blessés ont été conduits à l'hôpital de Kibimba. Arrivé sur la colline Matongo de la zone et commune Ndava en province, ce groupe a blessé Télesphore HARERIMANA, Aline NDAYISABA, Emery IRAMBONA et le prénommé Emmanuel. Les habitants de localités frontalières ont passé la nuit à la belle étoile sous une stupeur sans nom.

1.1.2. Des exactions des Imbonerakure

- 1) Le 25 Mai 2017, lors d'une patrouille organisée par des Imbonerakure venus de la colline Coma, en zone Nyagasasa, commune Mugamba, province Bururi, tout passant qui hésitait à présenter ses pièces d'identités ou qui n'en avait pas sur lui était fortement tabassé. Un policier qui était venu constater le comportement de ces Imbonerakure a été aussi tabassé avant d'appeler au renfort les autres policiers de la position de Nyagasasa.
- 2) En date du 4 juin 2017, NDAYISHIMIYE Sylvère, élève au Lycée communal de Matara, zone Matara, commune Nyabiraba, province Bujumbura rural, a été battu par le nommé Salomé TUYISENGE, chef des Imbonerakure de la colline Kizunga. Selon des sources sur place, la victime avait refusé de contribuer à raison d'une somme de 1.000 FBU destinée aux Imbonerakure de cette colline. Sylvère NDAYISHIMIYE a été détenu au cachot de la police de Nyabiraba avant d'être relâché en date du 9 juin 2017.
- 3) En date du 13 juin 2017, dans le quartier Kamesa, zone Musaga, commune Muha, en Mairie de Bujumbura, Jean NGENDAKUMANA et son domestique ont été grièvement blessés à la machette par des criminels qui n'ont pas été identifiés. Selon les administratifs, il s'agissait de bandits. Les habitants de la localité ont pourtant pointé du doigt les Imbonerakure.
- 4) Dans la soirée du 4 juillet 2017, des individus armés ont attaqué et blessé trois hommes qui se déplaçaient à moto sur la colline Kavumwe, zone Ndemeka, commune Gisuru, province Ruyigi. La police n'a pas identifié les auteurs de l'attaque. Des proches s'inquiètent cependant de la présence, pendant la nuit, sur les collines, des Imbonerakure du parti au pouvoir CNDD-FDD qui mènent des patrouilles nocturnes. Ces activités illégales sont régulièrement dénoncées comme étant des occasions de rançonner et piller, sous menace de représailles contre la population en cas de dénonciation.
- 5) En date du 24 juillet 2017 vers 23 heures, en zone urbaine de Kanyosha, commune Muha, Mairie de Bujumbura, le ménage de Tharcisse BANGIRINAMA, membre du parti d'opposition SAHWANYA FRODEBU a été attaqué par un groupe d'Imbonerakure armés de machettes et de matraques. Alexis HABONIMANA et Jean Claude NSENGIYUMVA ont été blessés aux bras et à la tête. Les deux jeunes blessés ont été évacués vers l'un des hôpitaux de Bujumbura tandis que Tharcisse BIGIRIMANA a été arrêté et conduit à la prison centrale de Mpimba. Ce dernier est accusé d'avoir accompagné son fils au Rwanda et d'avoir participé aux manifestations contre le 3ème mandat de Pierre NKURUNZIZA.
- 6) En date du 29 juillet 2017 vers 22 heures, sur la colline Ruharo de la zone Muhwazi en commune Nyabitsinda de la province Ruyigi, une bande d'Imbonerakure dirigée par KANANI Ferdinand ont attaqué le ménage de NYARUBIRA Thacien. Le chef de ménage avec sa femme ont été sérieusement matraqués pour avoir soulevé un malentendu autour de problèmes familiaux. NYARUBIRA a dû payer 15.000 FBU pour se racheter. Il a passé des jours à marcher à l'aide de béquilles.
- 7) En date du 11 septembre 2017, 4 personnes ont été blessées par gourdins sur la colline et commune Kibago, province Makamba.

- 8) Selon les témoins, les Imbonerakure, ont encerclé et attaqué les différents bistrotts de la localité soi-disant pour punir toute personne qui viole le couvre – feu imposé par eux-mêmes. C'est dans cette attaque que toutes ces personnes ont été blessées. Selon les mêmes sources, parmi ces victimes, il y avait un militaire ex – FAB en retraite et un autre militaire en congé.
- 9) En date du 3 Août 2017, le responsable des Imbonerakure sur la colline de Kirungu en commune Nyabitsinda, William BAHATI en collaboration avec des policiers nommés Fidèle et BAHEBARYE ont séquestré Emile NTIBANTUNGANYA et Sadeck, tous anciens membres de l'alliance Amizero y'Abarundi. Ils les contraignaient d'avouer qu'ils ne soutiennent pas le CNDD-FDD et qu'ils n'ont pas voté pour ce parti. Ainsi, ils ont été arrêtés et tabassés avant d'être conduits dans un cachot clandestin près de la place du marché de Kirungu. Ils ont été libérés quelques jours après, moyennant paiement d'une somme d'argent pour le « pardon » ainsi accordé
- 10) En date du 4 Aout 2017, des Imbonerakure ont administré la bastonnade aux habitants du centre de la province Makamba pour avoir ouvert leurs boutiques et d'autres services au moment où le Président du Sénat burundais participait aux travaux communautaires de construction d'un stade à Makamba- selon des témoins sur place. Les mêmes Imbonerakure ont rançonné près de 30.000 FBU à chaque travailleur privé qui a ouvert sa boutique ou son service.
- 11) En date du 13 Aout 2017, un groupe d'Imbonerakure dirigés par KANANI Ferdinand a exigé à NTAHOBARI Mélance de la colline Ruharo, commune Nyabitsinda, province Ruyigi de leur payer l'équivalent de 30.000 francs burundais en bière locale. Des témoins rapportent que ces Imbonerakure lui ont exigé la régularisation sans délai de son mariage. Précisons que l'ordre a été donné aux personnes vivant en concubinage de formaliser leur mariage devant l'Officier de l'Etat Civil avant la fin de cette année 2017. Des proches rapportent que NTAHOBARI a deux concubines et a souhaité formaliser le mariage avec sa première femme alors que les Imbonerakure lui exigeait de garder sa seconde concubine. Les Imbonerakure imposent leurs choix dans les ménages, ce qui risque de créer davantage de tensions dans les familles, mais l'administration n'en dit rien.
- 12) Les étudiants Imbonerakure de l'Université du Burundi et plus précisément au Campus Mutanga ont régulièrement, durant toute l'année, effectué des patrouilles nocturnes à l'intérieur du campus frappant et malmenant leurs condisciples non membres du parti CNDD-FDD, ce qui a généré un climat de tension au sein de la communauté estudiantine. Ces militants du CNDD-FDD tabassaient tout passant ainsi que leurs collègues qui rentraient la nuit en provenance surtout de la zone urbaine de Nyakabiga. L'exemple est celui d'un étudiant qui a été arrêté en date du 14 août 2017 en provenance de Nyakabiga et qui a été obligé de se déplacer sur les genoux depuis le bloc Tropicana I jusqu'au Tropicana II. Ces derniers ont précisé que les plus visés sont ceux de la composante sociale Tutsi. Les Imbonerakure pointés du doigt sont Merthus NSENGIYUMVA de la faculté de Droit et qui est dans les organes représentant les étudiants, Pasteur NKESHIMANA et Hermès tous de la faculté de psychologie au campus Kamenge mais résidant au campus Mutanga, le nommé Désiré NIMENYA de la faculté de Droit Bac III, Obède de la faculté de Biologie Bac III et le prénommé Rubin de la faculté des sciences économiques et administratives. Selon nos sources, ce dernier coordonnerait ces actes de traitements inhumains, cruels et dégradants.

- 13) En date du 18 octobre 2017, sur la colline Ruganza-Bandaga, commune Matongo, province Kayanza, vers 1 heure du matin, Spès - Caritas INARUKUNDO, activiste de la société civile à Matongo, a été attaqué chez elle par des Imbonerakure armés de machettes. Un policier est intervenu et a pu désarmer un Imbonerakure; ce qui a obligé ces Imbonerakure à prendre fuite. Cet activiste est accusé de sensibiliser la population à ne pas voter pour le parti au pouvoir en 2020 à travers des associations qu'elle dirige; lesquelles associations sont financées par ONU - femme. Précisons que Spès - Caritas INARUKUNDO travaille au CDS Matongo.
- 14) Depuis le début du mois d'octobre 2017, un groupe de jeunes Imbonerakure muni des machettes fait des patrouilles nocturnes dans tous les quartiers de la zone urbaine de Kanyosha où les personnes à leur passage sont victimes de vol ou d'actes d'intimidation. Certains de ces Imbonerakure sont connus par la population. Il s'agit de Gasongo et Mwarabu habitant au quartier Gisyo et de Kidumu du quartier Musama. La population vit sous un traumatisme sans nom et ne sait plus à quel saint se vouer puisque cela est connu des forces de l'ordre et de sécurité et qui ne font rien pour décanter cette situation.
- 15) Sur la colline Murara, commune Giharo, province Rutana, des Imbonerakure, aidés par d'anciens combattants, ont érigé des barrières près de celles de la police. Des sources sur place ont indiqué que les gens qui y passent sont fouillés et obligés de montrer leurs pièces d'identité et plusieurs questions leur sont posées notamment le nom du chef de colline, son numéro de téléphone, Toute personne qui n'a pas sa pièce d'identité sur elle ou qui ne parvient pas à répondre aux questions posées est tabassée. Des rançons doivent être payées pour ne pas être tabassé.
- 16) Dans la matinée du 4 décembre 2017, une vingtaine des Imbonerakure se sont introduits dans le ménage d'Isaac NGERAGEZE situé sur la colline Nyabigina, commune et province Makamba. Ce dernier a été maltraité devant son épouse et ses enfants. Ils voulaient l'arrêter mais les voisins ont résisté à son arrestation. Selon des sources sur place, l'administrateur de la commune Makamba, Japhet NTUNGWANAYO a signifié à NGERAGEZE que ces Imbonerakure l'accusaient de protection des personnes hostiles au pouvoir. Les habitants de la commune Makamba ne cessent de dénoncer le comportement de ces Imbonerakure qui se substituent aux organes de sécurité et de l'administration et qui perturbent la paix et la sérénité de la population sans en être inquiétés.

1.1.3. Des attentats à la grenade dans des bistrotts et dans des ménages

- 1) Le soir du 8 avril 2017, une femme a été grièvement blessée dans une explosion de grenade à Mabanda en province Makamba. L'attaque visait une parcelle où résidait le chargé des finances du SNR de la province de Makamba. Une sentinelle de l'antenne de la compagnie de téléphonie mobile ECONET-LEO, située tout proche de la parcelle, a été arrêtée dans le cadre de l'enquête. La victime, âgée d'une soixantaine d'années, a été soignée à l'hôpital de Makamba.
- 2) Dans la nuit du 1^{er} au 2 mai 2017, sur la colline Mugoma de la zone Muyebe en commune Musigati de la province Bubanza, deux grenades ont été lancées et explosées par des malfaiteurs chez NIBITANGA Iréné. Trois personnes ont été blessées et ont été vite conduites au centre de santé.

Le lendemain matin, après une fouille perquisition, un certain KAZIRI a été arrêté car dans sa maison, la police y avait trouvé des habits et des bottines militaires.

- 3) Le soir du 21 mai 2017, un attentat à la grenade a été perpétré en zone Kamenge de la Mairie de Bujumbura, tout près du domicile du Chef de zone. Comme dégât, 8 personnes ont été blessées, un véhicule et un portail du domicile du chef de zone ont été touchés par les éclats de la grenade.
- 4) Le soir du 26 mai 2017, en commune urbaine de Mukaza, zone de Rohero, quartier Rohero II, des explosions de grenades et des coups de feu ont été entendus. Selon la police, deux personnes armées de grenades voulaient commettre un vol dans cette localité. Ces malfaiteurs ont été appréhendés par la police. Une personne a été blessée.
- 5) Le soir du 29 mai 2017, une explosion de grenade a été entendue en zone Kinama de la Mairie de Bujumbura. Selon des témoins, il s'agissait d'une attaque contre un commerçant qui rentrait chez lui dans le quartier de Carama 1 et à qui les bandits ont dérobé plus de 2.000.000 FBU. L'explosion n'a heureusement causé aucun dégât ni matériel ni humain.
- 6) En date du 9 juillet 2017 vers 18 heures, au moins 8 personnes ont péri dans une attaque à la grenade perpétrée sur la colline Shinya-Ngoro, en commune Gatara de la province Kayanza, par des personnes qui n'ont pas été identifiées.
- 7) Dans la nuit du 11 juillet 2017, des personnes inconnues à bord d'un pick-up ont lancé une grenade à la 4ème avenue en zone Bwiza, en commune Mukaza, Mairie de Bujumbura (dans un poste de police). Le porte-parole de la police, Pierre NKURIKIYE a déclaré que la grenade qui a fait trois blessés (tous des policiers), a été lancée vers 21 heures par des terroristes. Les auteurs de cette attaque n'ont pas été identifiés.
- 8) En date du 16 juillet 2017 vers 20 heures, une grenade a été lancée dans le bar communément appelé «Kubajandarume » situé à la 2ème avenue n°2 en zone Bwiza, commune Mukaza, en Mairie de Bujumbura. Alors que le porte parole de la police, Pierre NKURIKIYE déclare que la grenade a fait 7 personnes blessées dont un cas grave, des sources sur place ont fait état de 10 blessés lors de cette attaque.
- 9) En date du 19 Aout 2017, un attentat à la grenade a eu lieu dans un bistrot " Butezi bar" au chef-lieu de la province de Gitega, au centre-ville. L'attaque a fait 6 blessés, dont un cas grave parmi les clients qui prenaient un verre. Les six personnes ont été conduites à l'hôpital régional de Gitega pour les premiers soins. Selon un serveur, la grenade aurait été lancée depuis une parcelle voisine. Le veilleur de cette parcelle a été arrêté pour des raisons d'enquêtes. Selon la police, les mobiles de cette attaque sont inconnus. Les auteurs de l'attaque auraient profité de l'obscurité.
- 10) Dans la soirée du 1^{er} septembre 2017, deux personnes ont été blessées dans une explosion de grenade au domicile situé à la 8^{ème} avenue, quartier Swahili dans la ville de Rumonge. Les auteurs de cet attentat n'ont pas été identifiés.
- 11) En date du 22 septembre 2017, au chef lieu de la commune Rusaka, province Mwaro, une grenade a été lancée par une personne qui n'a pas été identifiée devant la boutique d'Alexis BIGIRIMANA

alias Ousama faisant 4 personnes blessées (Serges SINDAYIHEBURA, Jean Claude HABONIMANA, David NTAHONKURIYE, tous membres du parti CNDD-FDD et un policier du nom de Ferdinand BAKUNDUMUHARI). Selon des sources sur place, BAKUNDUMUHARI collabore beaucoup avec les Imbonerakure. Des militaires et des policiers ont fait une fouille perquisition le matin du 23 septembre 2017, mais aucune armée n'a été trouvée.

- 12) En date du 4 décembre 2017 vers 20 heures, une grenade a été lancée au parking de bus en zone urbaine de Bwiza, commune Mukaza, Mairie de Bujumbura, à l'endroit communément appelé « permanence ». Dix-huit personnes dont trois rabatteurs ont été blessées et conduites dans les différents hôpitaux de la ville de Bujumbura. Les auteurs et les mobiles de cette attaque ne sont pas connus.
- 13) Dans la nuit du 4 décembre 2017, des individus armés non identifiés ont attaqué le domicile de Paul MUSAFIRI sur la colline Mpishi, commune Musigati, province Bubanza. Les auteurs de l'attaque ont blessé Wilson MIBURO, un travailleur domestique au domicile de MUSAFIRI. Précisons que Paul MUSAFIRI est le responsable administratif de la colline. On note que la police n'a identifié aucun suspect.
- 14) En date du 6 décembre 2017 vers 20 heures, une grenade a été lancée au parking de bus près de la station de la zone urbaine de Musaga et a fait 3 personnes blessées. Les auteurs et les mobiles de cette attaque n'ont pas été identifiés. Selon le chef de zone Musaga, Antoine RUMENYETSO, il s'agit d'un règlement de compte sans préciser les protagonistes. La même nuit, des hommes non identifiés ont lancé une grenade dans une parcelle sise à la 18^{ème} avenue n° 12 de la zone urbaine de Buyenzi et a blessé une personne. Les motifs de cette attaque ne sont pas connus.
- 15) Dans la nuit du 10 décembre 2017, trois personnes ont été blessées au cours d'une attaque à la grenade perpétrée au bistrot appelé «ku Micopo » situé à la 2^{ème} avenue n° 43, en zone Bwiza, commune Mukaza, Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, une des personnes blessées a été conduite à l'un des hôpitaux de la Mairie de Bujumbura pour des soins de santé. Selon les mêmes sources, les auteurs de cette attaque n'ont pas été identifiés.
- 16) En date du 11 décembre 2017, sur la colline Rukana, commune Rugombo, province Cibitoke, deux fusils de type kalachnikov ont été retrouvés par la police dans le ménage d'un Imbonerakure du nom de Jonas NDAYISENGA. Nos sources ont indiqué que Jonas NDAYISENGA a pris fuite vers la RDC.
- 17) En date du 17 décembre 2017, des personnes armées non identifiées ont lancé deux grenades en zone de Bugarama, commune et province Muramvya. Des témoins rapportent que 3 personnes ont été blessées par l'explosion. Selon les témoins, la police a annoncé l'arrestation de 12 présumés auteurs dont le conducteur du véhicule en face duquel les grenades ont été lancées.
- 18) Dans la nuit du 18 au 19 décembre 2017, le domicile de Jérôme SINUMVAYAHA de la colline Buseruko, commune Mugina, province Cibitoke et membre du parti au pouvoir, le CNDD- FDD, a été attaqué à la grenade par des personnes armées non identifiées. Selon des sources sur place, ces gens ont tiré, puis lancé une grenade. Sa femme Emilienne NTACORIPFA, son enfant et le chef de famille ont été grièvement blessés. Ces derniers ont été conduits à l'hôpital de Mabayi pour des soins de santé. Les mêmes sources ont indiqué que ce couple était accusé de sorcellerie. Ces

derniers étaient sur une liste de 36 sorciers qui devraient être tués avant la fin de l'année 2017, ont ajouté les mêmes sources.

- 19) En date du 22 décembre 2017, sur la colline Nyakibingo en commune et province Gitega, une grenade a été lancée et explosée au domicile de Jean de Dieu HATUNGIMANA, ancien Directeur Général de la SIP. Selon des sources sur place, cette grenade n'a pas fait des dégâts. Toutefois, les habitants de cette colline ont été alertés et terrorisés par cette explosion. Des personnes ont été arrêtées par la police pour des raisons d'enquête.

1.1.4. De l'incitation à la violence

- 1) En date du 11 janvier 2017, lors d'une réunion entre les administratifs et la population de Mukungu, commune Nyanza-Lac, province Makamba, les policiers ont reçu l'ordre de la part du Chef de colline Mukungu, de tirer sur toute personne qui sera en train d'abattre un arbre dans les domaines forestiers de l'Etat: le risque pour les policiers de régler des comptes sur base de cette permission. Le Chef de colline a ajouté que ceux qui se trouvent mécontents de cette décision plient bagages et regagnent le camp de réfugiés de Nyarugusu en République Tanzanienne: une menace d'un administratif à l'adresse de la population à sa charge. La population dénonce par ailleurs une mesure en dehors de la loi car la peine de mort a été abolie par le Code pénal de notre pays.
- 2) L'administrateur de la commune Cendajuru, province Cankuzo, Béatrice NIBITANGA, a fait le même type d'intimidation. Elle a appelé à une justice populaire contre des voleurs pris en flagrant délit dans sa commune en incitant publiquement les gens, au cours d'une réunion tenue à l'intention des cadres et leaders des communautés, chefs de collines et autres fonctionnaires, à tuer tout voleur qui sera attrapé en flagrant délit. Les gens qui participaient à cette réunion ont été bouleversés par ces déclarations. Pour certains, les autorités administratives sont impliquées dans la complicité des gens qui sont tués par leurs voisins ou par les Imbonerakure, soi-disant qu'ils sont des bandits, des faiseurs de pluie ou sorciers ou soit qu'ils sont simplement des opposants politiques. Ce discours est inquiétant dans un contexte politique où les opposants politiques sont accusés de « voleurs à mains armées », selon des analystes.

1.1.5. Des menaces d'élimination physique

- 1) Des tracts ont circulé pendant un certain temps sur la colline Rushimabarimyi, commune Mugina, province Cibitoke. Ces tracts accusaient 36 personnes de sorcellerie. Le dernier tract a été retrouvé en date du 31 octobre 2017 sur la même colline. Il contenait des menaces de mort de toutes ces personnes avant la fin de l'année 2017. Selon nos sources, ces personnes ont un âge variant entre 30 et 70 ans.
- 2) Une vingtaine parmi ces personnes n'étaient pas du parti au pouvoir, d'autres ne voulaient pas donner des contributions demandées par des Imbonerakure, d'où la source d'accusation de sorcellerie, ont indiqué les mêmes sources. De même, de tels tracts ont été retrouvés dans la localité de Karonda en zone de Kigwena de la commune et province Rumonge en date du 14

novembre 2017. Ces tracts appelaient la population de cette localité à tuer 7 présumés sorciers qui seraient responsables de la mort d'une dizaine de personnes au cours de deux mois précédents. Cela a provoqué la panique au sein de la population de la localité en général et chez les personnes concernées au premier abord en particulier.

- 3) En date du 10 novembre 2017, Vénérande MUKAMPUMVYA, accusée d'ensorcellement et ses cinq enfants de la sous-colline Burenza, colline Kibimba, commune Buhinyuza, province Muyinga, se sont réfugiés au chef-lieu de la province Muyinga suite à la menace de mort. Selon des sources sur place, ils venaient de passer une semaine au bureau de la commune Buhinyuza, mais l'administrateur communal, dépassé par le phénomène des croyances obscurantistes, les a transférés au chef-lieu de la province.
- 4) En province Kirundo, plusieurs responsables politiques du parti d'opposition UPRONA aile de Charles NDITIJE n'ont cessé de craindre pour leur sécurité après l'assassinat du responsable provincial du parti, Serge BARUTWANAYO en date du 28 novembre 2017. Des proches ont rapporté qu'une liste d'opposants de l'UPRONA à éliminer a été élaborée. Dans cette liste figurerait Juvénal KARAGIRA, ancien président du parti UPRONA à Kirundo, Pasteur RYAHAMA, ancien député du même parti et Godefroid KUBWIMANA, ancien administrateur de la commune de Kirundo. On a également appris des proches que cette liste des personnes à exécuter aurait été élaborée par des miliciens Imbonerakure.

1.1.6. Des entraînements paramilitaires et de l'armement des Imbonerakure

- 1) Des séances de formation paramilitaire ont été dénoncées dans beaucoup de coins de notre pays par des organisations de droits de l'homme. Après des opérations de formation paramilitaire organisées en commune Giharo, province Rutana, des informations recueillies sur place ont indiqué que d'autres séances réservées aux Imbonerakure ont été observées en date du 21 janvier 2017 vers 10 heures, sur le terrain de football de la zone Gitaba, commune Rutana, tout près de la rivière Muyovozi. Ces entraînements se sont poursuivis même au cours du mois de février 2017.
- 2) Au cours du mois de juin 2017, des informations concordantes ont annoncé des entraînements paramilitaires des Imbonerakure dans deux sites limitrophes du Rwanda et de la RDC et plus précisément sur la colline Rukana, située entre la 11^{ème} et 12^{ème} transversale Cibitoke en commune Rugombo de la province Cibitoke (tout près de la rivière Rusizi). Selon nos sources, un prénommé Enock S3 au commissariat provincial de la police à Cibitoke serait l'encadreur de ces jeunes Imbonerakure en formation. La population des environs se pose des questions sur le but de tels entraînements.
- 3) En date du 8 juillet 2017, deux pelotons d'Imbonerakure ont sillonné la colline Gatabo en commune Kayogoro de la province Makamba et les collines de Nyabutare et Kabo en commune Nyanza – Lac avec des armes et des jumelles.

Selon certains administratifs, ces entraînements se sont intensifiés après des réunions de sécurité tenues à Nyanza-Lac faisant état de la présence des rebelles en République Unie de Tanzanie et en

RDC, prêts à attaquer le Burundi et des entraîneurs étaient originaires de la province Cibitoke. Les Imbonerakure des autres communes de la province Makamba ont bénéficié également de tels entraînements.

- 4) Des sources sur place en province Kirundo ont indiqué que, depuis le mois de juin et tout au long du mois de juillet 2017, des Imbonerakure ont subi des entraînements paramilitaires caractérisés par des démonstrations sur la manipulation des grenades et des fusils et cela, pendant la nuit. Ces entraînements se clôturaient souvent le jour suivant vers 11 heures. Ces entraînements se faisaient sur les collines de Shinge et Rugero dans la même province. Les populations de ces collines ont été traumatisées à tel enseigne que certaines ont failli prendre le chemin de l'exil.
- 5) Des entraînements paramilitaires des Imbonerakure ont été signalés, tout au long du mois de juillet 2017, sur 3 collines de la zone et commune Mwakiro en province Muyinga. Ils étaient encadrés par le chef de zone Mwakiro, le surnommé Kajisho. Les habitants des environs disaient craindre pour leur sécurité. Selon des sources sur place, Kimbwigwa, Muyange et Mutombwe sont les trois collines où se déroulaient ces entraînements. La population a affirmé qu'elle a commencé à constater la présence d'Imbonerakure dans le boisement domaniale d'eucalyptus en date du 26 Juillet 2017 en pleine journée. Cela a fort inquiété les habitants de la localité parce que le mois d'avant, un homme avait été tué dans les environs et 2 Imbonerakure avaient été arrêtés.
- 6) En date du 27 juillet 2017, sur la colline Kiranda, zone et commune Bugenyuzi, province Karusi, une équipe d'Imbonerakure comptant environ 50 jeunes ont été signalés en train de faire des exercices militaires. Selon des sources sur place, ces formations étaient encadrées par un démobilisé du CNDD-FDD connu sous le nom de Faustin MANIRAKIZA. Au cours de ces entraînements, ils scandaient des slogans injuriant les opposants du 3^{ème} mandat de Pierre NKURUNZIZA.
- 7) Des sources de la province Kirundo ont indiqué que dans la réserve naturelle de Murehe tout près de la frontière avec le Rwanda, un mouvement des Imbonerakure et des entraînements paramilitaires ont repris depuis que des rumeurs sur les réseaux sociaux d'une liste des autorités qui seraient incriminés par la CPI, soit sorti. Selon des sources sur place, ce mouvement avait cessé pour des raisons de manque de ravitaillement. Ce mouvement est soutenu par Salvator MUVUNYI qui est commissaire du parti CNDD-FDD en commune Busoni et les transporte dans son véhicule de type probox sous les ordres de l'honorable Jean Baptiste NZIGAMASABO alias Gihaha.

I.2. Du contexte politique

Le côté politique a largement été dominé par les multiples marches manifestations qui sont devenues le cheval de bataille du pouvoir et de ses alliés pour s'opposer aux différentes décisions et rapports de la communauté internationale et pour soutenir le pouvoir de Pierre NKURUNZIZA.

Ces marches manifestations ont été organisées presque tous les samedis dans la Mairie de Bujumbura et dans plusieurs provinces et communes de l'intérieur du pays durant toute l'année. Ces marches manifestations organisées sous l'appellation de « *marches pour la paix* » surtout dans la Mairie de

Bujumbura sont devenues des occasions propices pour le parti au pouvoir et ses alliés de mobiliser et faire la propagande pour le parti CNDD-FDD.

Il a également été dominé par le dialogue inter burundais à Arusha, les tractations en vue du retrait de la CPI et les manœuvres pour la révision de la constitution ainsi que le référendum pour cette constitution dite révisée.

Il a enfin été dominé par les contributions obligatoires à des fins politiques et qui constituent une gageure pour la population.

1.2.1. Des négociations inter burundaises

La facilitation des négociations inter burundaises est une équipe dirigée par l'ancien président tanzanien Benjamin William Mkapa et le médiateur principal qui est Yoweri Kaguta Museveni, le président ougandais.

Depuis décembre 2015, date de début des négociations, la liste des participants a toujours été la pierre d'achoppement, Bujumbura refusant de s'asseoir à la même table de négociation que son opposition regroupée en exil, et qu'il accusait d'être derrière les violences dans le pays.

Le quatrième round du dialogue inter-burundais s'est tenu en date du 27 novembre au 8 décembre 2017 à Arusha en Tanzanie. Cette session présentée par l'équipe du facilitateur comme la dernière avant la signature d'un accord devait rassembler 32 participants dont des politiciens, des acteurs politiques résidant au Burundi et à l'étranger, les représentants de la société civile, des organisations des femmes, des jeunes, des leaders religieux et des médias.

Le pouvoir de Bujumbura n'a pas pu se soustraire dans cette session comme il l'a fait aux sessions précédentes, car cela aurait été considéré comme un camouflet aux chefs d'Etat de la région. Malgré cela, la session n'a été qu'une montagne qui n'accouché qu'une souris. Entre temps, le peuple burundais continue à souffrir des violences de toutes sortes sans savoir sur quel pied danser.

1.2.2. Des marches manifestations organisées par le gouvernement et ses alliés

Le pouvoir CNDD-FDD a organisé des marches manifestations publiques dans plusieurs localités du pays :

- 1) Le 28 janvier 2017, les manifestations ont eu lieu notamment en Mairie de Bujumbura, en province Makamba où le Président du Sénat était lui – même arrivé, dans les rues du chef-lieu des provinces Cankuzo, Ruyigi, Gitega, au chef-lieu de la commune Matana, province Bururi mais aussi en zone Gatumba de la commune Mutimbuzi en province de Bujumbura Rurale. L'objectif de ces manifestations était de fustiger une fois de plus les rapports de droits de l'homme produits par des ONG nationales et internationales surtout la résolution prise par le parlement européen qui recommandait au Conseil de Sécurité des Nations Unies et à la CPI de mener des enquêtes fouillées sur la situation des droits de l'homme au Burundi.

Des injures et des slogans qui incitaient à la haine et à la révolte contre des partis d'opposition et des organisations de défense des droits de l'homme ont caractérisé ces manifestations.

- 2) Le 11 février 2017, d'autres manifestations ont été organisées contre le rapport sur la situation des droits humains au Burundi produit par des experts de l'ONU.
- 3) Les manifestations du 18 février 2017 étaient contre la présence de l'opposition burundaise dans les pourparlers inter-Burundais qui venaient de se dérouler à Arusha en Tanzanie entre le 16 et le 18 du même mois.
- 4) Le 25 février 2017, le forum permanent des femmes en Province Bubanza, a organisé des marches manifestations contre l'envoi des forces étrangères au Burundi, contre certaines personnalités qui ont été invitées aux pourparlers du 16 au 18 février en Tanzanie, et aussi pour marquer leur soutien à Pierre NKURUNZIZA et ses institutions « démocratiquement élues » au Burundi et enfin, pour le soutien aux forces de l'ordre et de sécurité nationales et pour interpeller au retour les burundais exilés à l'étranger.
- 5) Le 4 mars 2017, une marche manifestation a été organisée en mairie de Bujumbura par le Conseil National de la jeunesse du Burundi (CNJB). Les manifestants se sont rassemblés sur le boulevard du 28 novembre et ont marché vers la place de l'Indépendance. Ils scandaient des slogans de soutien aux institutions issues des élections de 2015. Sur les banderoles, on pouvait lire des messages dénonçant les opposants qui ont tenté un coup d'Etat, en mai 2015. Les manifestants ont réaffirmé leur soutien au Président Pierre NKURUNZIZA. Ils s'en sont également pris aux Nations Unies et au facilitateur William Benjamin Mkapa qu'ils accusaient de chercher à instaurer un gouvernement de transition au Burundi.
- 6) En date du 8 avril 2017, une marche manifestation a été organisée par le parti au pouvoir en province de Ruyigi. Tous les délégués nationaux des ligues affiliées au parti CNDD-FDD (Imbonerakure, Abakenyererugamba, Abahumure) étaient là pour exhiber leur force, renforcer et réveiller les gens de Ruyigi qui seraient endormis, selon les manifestants.
- 7) Une autre marche manifestation a eu lieu en date du 22 avril 2017, en mairie de Bujumbura, préparée par les organisations de la société civile proches du pouvoir pour protester contre la proposition au chef de l'Etat burundais, Pierre NKURUNZIZA, d'amnistier les présumés auteurs et complices de la tentative de putsch manqué du 13 mai 2015, pour favoriser une issue négociée à la crise politique qui s'en est suivie.

Cette proposition qui aurait été formulée par le médiateur dans la crise burundaise, Benjamin William Mkapa, a suscité un tollé au sein de la classe politique CNDD-FDD, lequel a abouti à une marche manifestation anti Paul Kagame, Président du Rwanda, qui a été reproché d'avoir donné refuge aux putschistes et ennemis du Burundi.

- 8) En date du 6 mai 2017, une cinquantaine de jeunes du parti CNDD-FDD de la commune Mabanda en province Makamba ont organisé une marche dans laquelle ils ont scandé des chants intimidant les membres de l'opposition et incitant aux crimes de masse. Ils disaient ce qui suit : « *Abagwanya Pierre NKURUNZIZA tuzokwimba ikinogo c'imetero 100 tubahambemwo n'abafasha babo* ». Ce qui signifie ceci : « *Nous allons creuser une fosse de 100 m pour y enterrer ceux qui sont contre NKURUNZIZA et leurs alliés potentiels* ».

Le même scénario s'est produit en zone Gatabo, commune Kayogoro de la même province, lors d'une visite des Imbonerakure de la commune Giharo, province Rutana à ceux de la commune Kayogoro.

- 9) En date du 13 mai 2017, les manifestations ont été organisées dans tout le pays par le parti CNDD-FDD. Ces manifestations s'inscrivaient dans le cadre de la commémoration du 2^{ème} anniversaire du coup d'état manqué du 13 mai 2015. Certains Imbonerakure défilaient munis de fusils, de baïonnettes, de massues et de houes. Ils scandaient des slogans d'injures et d'intimidations contre les opposants ou supposés opposants au 3^{ème} mandat de Pierre NKURUNZIZA.

En province Karusi, le gouverneur a été, on ne peut plus précis dans son discours de circonstance. Selon lui, ceux qui n'ont pas répondu à ces manifestations soutiennent les putschistes et qu'il faut les suivre de près. Ce genre de discours n'est qu'un appel à la violence et une incitation à la haine de toute personne non membre du CNDD-FDD.

- 10) En date 3 juin 2017, une marche manifestation organisée par la Mairie de Bujumbura a été effectuée dans la même Mairie. Une grande foule de manifestants est descendue dans les rues de la capitale. L'objet était de remercier les chefs d'Etat de l'EAC qui ont affiché leur soutien envers le Burundi au cours du précédent sommet de Dar Es Salam en Tanzanie. Lors de cette manifestation, les participants scandaient des chansons louant le président Pierre NKURUNZIZA.
- 11) En date du 15 juillet 2017, les Imbonerakure provenant de toutes les communes de la province de Muramvya se sont réunis au chef-lieu de ladite province pour manifester publiquement contre les opposants au pouvoir. Ils ont entonné des chants qui dénigrent les gens de l'opposition et aussi des chants présentant les éloges et la gloire du parti CNDD-FDD et de leur Président NKURUNZIZA en scandant qu'il doit briguer un 4^{ème} mandat.
- 12) En du 9 septembre 2017, en mairie de Bujumbura, une marche manifestation contre le rapport des experts de l'ONU demandant des enquêtes de la CPI sur le Burundi a été effectuée par le forum national des femmes au Burundi. Plusieurs femmes venues de différentes régions se sont jointes à celles de la ville de Bujumbura. Ce forum national des femmes a demandé au gouvernement burundais de porter plainte dans des Cours et Tribunaux africains contre les 3 experts indépendants des Nations Unies ayant produit récemment un rapport sur le Burundi relatif aux violations des droits humains. Ménédore NIBARUTA, vice-président de ce forum, a spécifié que depuis 2015, il y a eu plusieurs faux rapports qui incriminent les autorités burundaises et qui veulent déstabiliser le pays. Rappelons que les experts de l'ONU ont demandé à la CPI, en début de septembre 2017, d'ouvrir des enquêtes sur le Burundi.
- 13) En date du 16 septembre 2017, les membres du parti au pouvoir, le CNDD-FDD, tous en uniformes du parti, se sont rassemblés sur différents axes de la Mairie de Bujumbura pour manifester contre le rapport des experts des Droits de l'homme de l'ONU. Tous se sont retrouvés au terrain du cercle hippique. Dans ces manifestations, des autorités, des cadres du parti au pouvoir dont son secrétaire général étaient présents. Dans leurs slogans, ils ont condamné le rapport des experts des Nations Unies et le Haut Commissariat aux Réfugiés qui refuserait le retour volontaire des exilés.

Selon le secrétaire général du parti au pouvoir, Evariste NDAYISHIMIYE, ce rapport prouve encore une fois l'acharnement de l'occident et de cette organisation contre le régime de Bujumbura. Selon lui, ils ont incriminé tous les leaders du parti CNDD-FDD par rapport aux crimes commis durant cette crise alors que les criminels sont connus : « Ce sont les auteurs du coup

d'Etat manqué et qui sont malheureusement sous protection de cette organisation et des pays comme la Belgique et le Rwanda », a indiqué Evariste NDAYISHIMIYE.

- 14) En date du 14 octobre 2017, la mairie de Bujumbura a organisé une marche manifestation. Dans cette marche, des militants du CNDD-FDD composés en grande partie par des taxis motards et des taxis vélos se sont rassemblés à la place de l'indépendance et se sont rendus devant l'ambassade de Belgique. A la fin de la marche manifestation, les manifestants ont suivi le discours de Thérence NTAHIRAJA (Porte-parole du ministère de l'intérieur) dans lequel il accusait le Rwanda d'être du côté des européens, la Belgique en particulier, pour la déstabilisation du régime burundais et la distribution des armes aux réfugiés burundais en exil au Rwanda et en Tanzanie.

Le même jour, une marche manifestation des Imbonerakure a été organisée dans toutes les communes de la province Makamba. Des slogans hostiles à l'opposition, à la société civile et à la communauté internationale comme le Rwanda et la Belgique ont été scandés. On pouvait entendre, «Intumva zikurugutur; Nibakine nabo bangana ahandiho tuzobaca amazosi; Urwanda nabakoron b'Ababirigi ntibihende kirimwo abagabo! ». Dans la traduction en français, ces messages signifient: « Que les incrédules comprennent et jouent avec leurs pairs, si non nous allons les décapiter! Que le Rwanda et les colons belges ne s'aventurent pas, le pays est sous contrôle ». La marche manifestation a débuté par une sorte d'entraînement paramilitaire de ces Imbonerakure depuis 5 heures du matin jusqu'à 8 heures. La population du chef lieu de la province Makamba a paniqué suite à cet entraînement et à ces propos qui sèment la zizanie.

- 15) En date du 28 octobre 2017, des marches manifestations ont également été organisées dans toutes les provinces du pays en vue de célébrer le retrait effectif du Burundi de la CPI. Les slogans faisaient ressortir que la CPI a été jugée de partielle et est un outil des puissances occidentales pour déstabiliser les pays africains. Ces manifestations étaient également une occasion de soutien aux autorités burundaises qui ont pris l'initiative de retirer le Burundi de la CPI.

En guise d'exemple :

- ⇒ En province Gitega, c'est le Ministre de l'intérieur, Pascal BARANDAGIYE, le ministre de la défense nationale et des anciens combattants, Emmanuel NTAHOMVUKIYE ainsi qu'une parlementaire de l'EAC Isabelle NAHAYO qui ont pris part à ces manifestations. Le Gouverneur de la province de Gitega, Venant MANIRAMBONA, a évoqué dix mensonges que les occidentaux disent sur le Burundi comme le génocide des tutsis, la dilapidation des richesses du pays par le chef de l'Etat, le non-respect des accords d'Arusha et de la constitution, etc.
- ⇒ En Mairie de Bujumbura, plusieurs autorités se sont jointes aux taxis vélos et taxis motos Parmi ces autorités, il y avait : le porte-parole du ministère de l'intérieur, Thérence NTAHIRAJA, le Maire de la ville de Bujumbura, Freddy MBONIMPA, l'Ombudsman, Edouard NDUWIMANA, des ministres et des parlementaires. Les manifestants se sont rassemblés au rond-point des Nations Unies sis en zone urbaine de Ngagara.
- ⇒ Ils se sont dirigés vers le centre-ville en passant par le boulevard du peuple Murundi jusqu'à la place de l'indépendance.
- ⇒ En province Bubanza, les élèves de l'école technique de Bubanza (ETB) et du Lycée Bubanza ont été obligés par leurs Directeurs à prendre part aux manifestations qui ont commencé à 11h30. Le lieu de rassemblement était à l'ETB Bubanza vers le centre-ville Bubanza où un mot de circonstance a été prononcé par le Gouverneur de cette Province NIYONGABO Tharcisse.

- 16) Dans un communiqué rendu public, le 10 novembre 2017, par le biais du ministère de la justice et garde des sceaux, le gouvernement du Burundi a qualifié de sans effet l'ouverture des enquêtes au Burundi par la Cour Pénale Internationale. Le gouvernement a affirmé qu'il ne coopérera jamais avec cette Cour dans les enquêtes sur les crimes qui auraient été commis entre avril 2015 et octobre 2017. Corollairement à ce communiqué du 10 novembre 2017, le lendemain, des manifestations ont été organisées dans toutes les provinces du pays en vue de réfuter la décision de la CPI d'ouvrir des enquêtes sur les crimes commis au Burundi. Certains manifestants ont, pourtant, été forcés à participer dans ces festivités.

A titre exemplatif,

- En province Cibitoke, au chef-lieu de la province Cibitoke, des Imbonerakure conduits par BUCUMI, responsable des Imbonerakure sur la colline Cibitoke, commune Rugombo, ont tabassé des gens qui refusaient d'aller aux manifestations contre la décision prise par la CPI. Au lycée technique communal de Rugombo, les élèves ont été conduits de force aux manifestations par le directeur a.i de ce lycée lui aussi Imbonerakure du nom de Moussa Manassé KWIZERA. Après la manifestation, il a procédé à l'appel et ceux qui se sont absentés devraient perdre 9 points en éducation en guise de punition.
 - En Mairie de Bujumbura, une marche manifestation a été organisée par le gouvernement et était dirigée par l'assistant du ministre de l'intérieur Térance NTAHIRAJA. Des personnes ont été forcées d'y participer surtout des taxis vélos et motards, selon nos sources sur place. Sur leur passage, les manifestants n'ont cessé de scander des chants d'exploits de guerre. Dans son discours, il a accusé le CPI d'« acquitter » les organisateurs des manifestations anti-troisième mandat et les putschistes de 2015. Selon lui, la décision précédemment prise par cette Cour est une honte. Les juges ont ouvert les enquêtes pour justifier les pots de vin qu'ils ont reçu », a dit NTAHIRAJA devant les manifestants. Il a aussi indiqué que la décision était « peine perdue » puisque le Burundi n'est plus membre de cette Cour. L'assistant du ministre de l'intérieur a accusé les blancs de façon implicite d'être derrière des crimes qui ont été commis au Burundi depuis l'indépendance.
 - En province Mwaro, le directeur du Lycée communal Mwaro, Cassien Niyondiko a mobilisé les élèves et les a obligés de participer à ces manifestations contre la venue de la CPI. Selon des sources sur place, les participants étaient les élèves et les motards pris par force ainsi que les membres du parti CNDD-FDD. Les élèves du lycée Mwaro ont également été obligés de participer dans la marche manifestation.
- 17) En date du 18 novembre 2017, les cérémonies de la journée du combattant du parti CNDD-FDD en commune et province Makamba ont été débutées par des marches manifestations et des entraînements paramilitaires des Imbonerakure. Dans ces entraînements, des slogans hostiles au Rwanda et aux opposants étaient au rendez – vous. En province Cibitoke où la fête a été célébrée au niveau national, plusieurs personnes et même des mamans qui vendaient des fruits ont été bastonnées pour participer de force à ces festivités. Des Imbonerakure conduits par le chef de zone Cibitoke, le prénommé Tony qui est en même temps chef des Imbonerakure de la commune Rugombo battaient des femmes marchandes de fruits en les mobilisant à participer à la fête du combattant.

1.2.3. Des contributions forcées à l'endroit de la population

Les cotisations exigées à l'endroit de la population par le pouvoir en place à Bujumbura constituent une menace pour la population. Elles empirent la situation économique des familles, du moment que la population est acculée par une pauvreté grandissante depuis bientôt 2 ans. Selon des membres du parti au pouvoir qui ont préféré rester dans l'anonymat, ces cotisations obligatoires servent dans la construction des permanences du parti CNDD-FDD, des stades de football et des bureaux administratifs. Des contributions du genre ont été signalées dans plusieurs provinces du pays :

- 1) En province Rutana : En commune Musongati, zone Ngoma, le responsable du parti CNDD-FDD, Gérard NIBIGIRA en collaboration avec des Imbonerakure, a fait une collecte de 3.000 FBU par ménage et par boutique commerciale. Selon des sources sur place, cette somme allait servir à organiser une fête du parti CNDD-FDD sans toutefois préciser de quelle fête il s'agissait. En date du 13 septembre 2017, les habitants des collines Mungwa, Musagara et Munywero de la même zone Ngoma, ont été obligés par les représentants du parti au pouvoir le CNDD-FDD, de donner une contribution de 2.000 FBU chacun pour la construction d'une permanence de ce parti. La population n'a cessé de se lamenter comme quoi c'est une contribution forcée.
- 2) En province Kirundo : Selon nos sources, depuis le 15 août 2017, tous les motards de la province Kirundo ont été obligés de payer 500 FBU par jour pour cotisation du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, celui qui ne s'acquittait pas de cette contribution était arrêté et sa moto confisquée au commissariat de police.
- 3) En province Makamba : le mois de juillet 2017 a été une période dure pour les fonctionnaires de cette province suite à la collecte des contributions obligatoires au développement communautaire. Une contribution obligatoire mensuelle de 5.000 FBU instaurée depuis juin 2017 pour tous les fonctionnaires tant publics que privés continuera jusqu'en décembre 2018. Les directeurs des écoles qui exécutent cette collecte ont fait circuler la liste de contribution dans toutes les communes. En date du 5 juillet 2017, le conseiller du gouverneur de Makamba, Gérard HAKIZIMANA a fait une descente sur terrain pour évaluer le niveau de collecte de cette contribution dans la commune de Nyanza-Lac.
- 4) En date du 18 décembre 2017, sur la colline et zone Ngoma, commune Musongati, province de Rutana vers 19 heures, un certain Audace a été contraint de donner une somme de 50 000 FBU à Lazare NIFASHA, chef de Zone Ngoma en collaboration avec le chef de position de police Ngoma pour sauver sa peau. Il était accusé de n'avoir pas contribué à la construction d'une permanence provinciale du parti CNDD-FDD à Rutana.

1.2.4. Du retrait du Burundi de la CPI

Le retrait du Burundi de la CPI a été effectif en date du 27 octobre 2017, un an après la notification formelle aux Nations unies par le Burundi de sa décision de se retirer du seul tribunal permanent qui juge les crimes de guerre.

Le lendemain, une marche manifestation a été organisée, dans toutes les rues de la capitale Bujumbura, par le pouvoir de Bujumbura qui a qualifié cet événement d'historique. Tout au long d'un parcours qui les a menés notamment devant l'Ambassade du Rwanda, de la Belgique

et de l'Union européenne, les manifestants ont lancé des slogans comme : "Bye bye CPI", "le Burundi vient d'écrire l'une des plus glorieuses pages de l'histoire du monde" ou encore "le Burundi est un exemple pour l'Afrique". Les manifestants se sont finalement rassemblés sur la place de l'indépendance où ils ont fêté "la fierté d'une souveraineté nationale" retrouvée.

I.2.5. De la révision de la constitution burundaise et son référendum

En date du 12 mai 2017, Pierre NKURUNZIZA a mis en place une commission chargée de proposer, dans un délai de six mois, les éléments de révision de la Constitution, qui pourrait notamment inclure la fin de la limitation des mandats présidentiels. Le président a nommé cette commission après la réception du rapport sur des consultations menées depuis plus d'un an auprès de 26.000 burundais par la CNDI et qui affirmait notamment que la « majorité » des personnes consultées ont en commun « la volonté de supprimer la limite des mandats ». Cette révision controversée par l'opposition politique burundaise aurait causé des discordances même au sein du parti au pouvoir, le CNDD/FDD, selon des sources internes à ce parti.

Le lancement de la campagne nationale sur le référendum pour le changement de la constitution de la République du Burundi a été fait sur un rythme d'intimidation. En effet, en date du 12 décembre 2017, à Bugendana en province Gitega où a eu lieu ce lancement, le Président Pierre NKURUNZIZA a indiqué que la révision de la constitution ne concerne que les burundais et que ceux qui ont participé au coup d'Etat manqué du 13 mai 2015 ne sont pas concernés. Il a ajouté que personne n'est autorisé à s'opposer au projet de révision de cette constitution et que toute personne qui osera s'opposer au projet de révision de la constitution en subira de lourdes conséquences.

Depuis le lancement de la campagne de changement de la constitution, des discours de haine et d'intimidation se sont fait entendre de la bouche de pas mal des autorités du parti au pouvoir, le CNDD-FDD :

- ⇒ En date du 14 décembre 2017, en commune Mpanda, province Bubanza, au cours d'une réunion tenue par le coordinateur des ligues du parti CNDD-FDD, Sylvestre NDAYIZEYE à l'intention des membres des ligues du CNDD-FDD, dans les enceintes de la commune Mpanda, il a encouragé et intimé l'ordre aux Imbonerakure de chercher tous ceux qui pourraient entraver la modification de la constitution ou de refuser de contribuer pour les élections de 2020. Il a précisé que même les agents des forces de l'ordre qui feraient une telle opposition seraient éliminés. Pour lui, la composante sociale Hutu doit gouverner pendant le nombre d'années que la composante sociale Tutsi a passé au pouvoir et même plus.
- ⇒ En date du 14 décembre 2017, dans les enceintes du lycée communal Nyabikere, province Karusi, lors de la campagne de sensibilisation sur le projet de révision de la constitution du Burundi, la ministre de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Janvier NDIRAHISHA, a signifié à la population que celui qui osera voter contre la nouvelle constitution aura coupé la branche sur laquelle lui et les siens s'assoient. Prenant la parole, l'administrateur communal de Nyabikere, Léonidas NAKUMURYANGO a ajouté que des cordes pour ligoter ceux qui voteront ou qui enseigneront de voter contre cette constitution sont déjà disponibles et que même d'autres mesures plus efficaces ont été préconisées.

- ⇒ En date du 22 décembre 2017, au lycée Kanyinya en province Kirundo, Aimée Laurentine KANYANA, ministre de la justice et garde des sceaux a, au cours d'une réunion de vulgarisation du nouveau projet de constitution, menacé les personnes qui s'opposeraient à ce referendum prochain. Selon ce ministre, celui qui osera s'opposer et voter « NON » au referendum subira des sanctions. Aucun participant n'a osé poser de questions jusqu'à la fin de la rencontre.

1.2.6. Des contributions pour les élections de 2020

En date du 10 novembre 2017, au lycée technique de Nyanza-Lac, le directeur du lycée a sorti une note stipulant que tous les élèves doivent participer à la contribution pour les élections présidentielles de 2020 en mettant de l'argent sur les comptes ouverts dans toutes les institutions bancaires. Pourtant, selon le règlement scolaire, les établissements scolaires doivent être des milieux apolitiques.

En date du 11 décembre 2017, le ministre de l'intérieur a tenu une conférence de presse pour annoncer les montants à donner en guise de contribution pour les élections de 2020 selon 3 catégories :

La première catégorie est composée des citoyens non-salariés. Ainsi, par ménage, la cotisation est de 2.000 FBU/an, et 1.000 FBU pour les étudiants et élèves en âge de voter.

La deuxième catégorie est composée par les fonctionnaires. Les contributions se feront par mois et par retrait à la source sur leur salaire. Ceux qui perçoivent un salaire de 50.000 FBU cotiseront 500 FBU par mois. De 50.001 à 100.000 FBU, la contribution est de 1.000 FBU. Ceux de 100.001 FBU à 200.000 FBU, contribueront à concurrence de 5.000 FBU. Ceux de 500.001 à 1.000.000 de FBU donneront 30.000 FBU/mois. Pour ceux qui touchent plus de 1.000.000 FBU, la contribution a été fixée à un mois de salaire/an.

Pour la dernière catégorie dit « autres », composée des entreprises, des sociétés, des confessions religieuses, des associations sans but lucratif, des coopératives, des salariés des ONG, des burundais de la diaspora, des commerçants ainsi que des opérateurs économiques, la contribution sera donnée par « leur propre volonté et leur sens patriotique » moyennant présentation des bordereaux de versements bancaires au ministère de l'Intérieur, selon le ministre de l'intérieur.

Pour toutes ces catégories, les contributions ne sont pas obligatoires mais le ministre BARANDAGIYE a signalé que pour les fonctionnaires, celui qui ne serait pas convaincu, écrira une lettre officielle au ministre sinon, il sera pris comme un cas marginal.

1.3. Du contexte judiciaire

Dans le domaine judiciaire, l'année 2017 a été marquée par des arrestations arbitraires suivies d'emprisonnements illégaux et de cas de torture dans des cachots clandestins. Des enlèvements suivis de disparitions forcées se sont intensifiés dans tout le pays et surtout dans la capitale Bujumbura : la police, le SNR, les administratifs en collaboration avec des Imbonerakure (qui s'arrogent les prérogatives d'arrêter des gens) en sont les auteurs.

Les personnes visées sont les présumés opposants politiques, des membres des partis de l'opposition surtout le FNL aile d'Agathon RWASA et des citoyens des zones et communes qualifiées de contestataires du 3^{ème} mandat de Pierre NKURUNZIZA. L'on ne passera pas sous silence la chasse à l'homme et la répression aveugle dont les victimes ont couramment été des militaires et policiers ex – FAB qui sont souvent accusés de soutenir l'opposition et qui sont arrêtés, emprisonnés, voire même tués.

Nombreuses arrestations ont eu lieu à l'occasion des fouilles perquisitions à l'endroit des personnes accusées de ne pas avoir des cahiers de ménages. De telles opérations ont offert, des fois, des occasions aux policiers de voler des biens et de l'argent dans les ménages. Les personnes arrêtées ont parfois été relâchées après paiement d'une rançon ou ont passé des mois dans les cachots et prisons sans jugement.

C'est à la faveur de l'impunité que des actes répréhensibles ont été menés dans l'arbitraire et que des citoyens ont été enlevés, portés disparus sans laisser de traces, tués et retrouvés morts dans différentes localités. C'est à la faveur de la distraction volontaire de l'appareil judiciaire que des personnes ont été maintenues des jours, voire même des mois dans des cachots clandestins, à partir d'où des rançons ont été exigées à leurs familles pour leur libération.

On notera aussi, au cours de l'année concernée par le présent rapport, le jugement de plusieurs militaires arrêtés après l'attaque du camp de Mukoni en province Muyinga qui a eu lieu en début d'année 2017 et plus précisément au mois de janvier.

1.3.1. Des arrestations et détentions arbitraires

- 1) Une vague d'arrestation des étudiants de l'Université du Burundi suite à un préavis de grève adressé au Président de la République relatif au nouveau système de « prêt-bourse » décidé par le Gouvernement qui a été qualifié par les mêmes étudiants de décision non concertée : entre le 1^{er} et le 14 avril 2017, au moins 12 délégués des étudiants dans différentes facultés ont été arrêtés par le Service National de Renseignement et détenus dans les cachots dudit service. Ces étudiants ont comparu devant l'Officier du Ministère Public les 14 et 19 avril sous l'accusation de préparer un mouvement insurrectionnel, avant d'être conduits à la Prison Centrale de Mpimba.
- 2) Le 8 avril 2017, quatre personnes (MANIRAKIZA Juvénal, RIVUZIMANA, MAYEYE Alfred et UWIZEYE Emery) tous de la colline Buringa en commune Gihanga de la province Bubanza ont été arrêtées par la police et des militaires sur accusation d'être en communication avec des personnes qui mènent souvent des attaques dans les localités de la zone Buringa.
- 3) En date du 12 avril 2017, Adrien NSENGIYUMVA, membre du parti d'opposition FNL aile de RWASA Agathon, enseignant à l'école fondamentale de Mubavu dans la commune Bweru en province Ruyigi a été arrêté par la police avec comme chef d'accusation qu'il était entrain de planifier l'assassinat d'une personne dont le nom lui n'a même pas été communiqué.
- 4) Le 17 avril 2017, Cyriaque NTAKARUTIMANA, un sous-officier de la police affecté au poste de Kayogoro en province Makamba a été arrêté par des Imbonerakure, accusé de ne pas être « assez proche du CNDD-FDD ».

- 5) Le 2 mai 2017, NIYONZIMA alias KIMITO, ex – FAB à la retraite, en commune Mabanda de la province Makamba a été arrêté par Félicien BUCUMI, Brigadier de corps au Poste de Mabanda sur ordre du Chef de quartier Kigwati, Dieudonné alias MUNYENGETI. Le motif de l'arrestation n'a pas été révélé ni à l'inculpé ni à sa famille.
- 6) Le 4 mai 2017, trois personnes (SAMUGERE, Philbert et Onesphore) tous membres du parti d'opposition FNL aile d'Agathon RWASA, sur la colline Nyabibuye, commune Butaganzwa, province Kayanza ont été arrêtées par les policiers lors d'une fouille perquisition sur accusation d'avoir passé quelques jours à Bujumbura (en dehors de leurs domiciles).
- 7) Le 6 mai 2017, Révérien HAKIZIMANA, représentant du parti d'opposition FNL aile d'Agathon RWASA, sur la colline Burenda, zone Biyorwa, commune Butaganzwa, province Ruyigi a été arrêté par des policiers à bord d'un véhicule du SNR. Il a été accusé de conduire des combattants en RD Congo ; chose qu'il a totalement niée.
- 8) Le 7 mai 2017, HABARUGIRA Emmanuel, membre du parti d'opposition MSD, habitant dans la zone Musaga, commune Muha en Mairie de Bujumbura et chauffeur de bus a été arrêté par Joe Dassin, responsable du SNR dans la zone Musaga. Il a été accusé d'avoir empêché des membres du CNDD/FDD d'aller à une fête qui avait pour objectif le recrutement de nouveaux membres.
- 9) Le 8 mai 2017, dix-huit personnes ont été arrêtées lors d'une fouille perquisition sur les avenues 15 et 18 du quartier Mutakura, zone urbaine de Cibitoke, commune Ntahangwa, en mairie de Bujumbura. Elles ont été arrêtées par les policiers et les militaires, accusées de ne pas être enregistrées dans les cahiers de ménages et de ne pas avoir des cartes nationales d'identité.
- 10) Le 8 mai 2017, dix personnes ont été arrêtées par des policiers et des militaires, lors d'une fouille perquisition, sur accusation de ne pas être enregistrées dans des cahiers de ménages et de ne pas avoir des cartes nationales d'identité.
- 11) Le 5 juin 2017, NGENDAKUMANA Jean-Claude, policier de l'API et chargé de la protection rapprochée de l'opposant politique Agathon RWASA, leader du parti d'opposition FNL et Vice - Président de l'Assemblée Nationale, a été arrêté dans la ville de Bujumbura par des collègues de l'API. Aucun mobile d'arrestation ne lui a été signifié.
- 12) Le 6 juin 2017, Vénérand HABONIMANA, membre du parti d'opposition MSD et chargé de la mobilisation dans ce parti, a été arrêté à son domicile, sur la colline Rwibaga, zone Ijenda, commune Mugongo-Manga, province Bujumbura Rurale. Il a été arrêté par la police avec comme accusation d'avoir refusé d'adhérer au parti CNDD-FDD.
- 13) En date du 9 juin 2017, six (6) jeunes dont Gilbert, MUNYANEZA Lionel, RUGEMA Lévis, et son frère RUGEMA Fred et plus de 2 domestiques ont été arrêté au quartier Kinanira, zone Musaga, commune Muha en Mairie de Bujumbura par les agents de l'API en compagnie du chef de quartier de Kinanira 2. Aucun mandat de justice n'a été présenté aux inculpés.
- 14) Le 13 juin 2017, Aimé GATORE, Représentant du PARCEM en commune Mbuye et le prénommé Marius, habitant de la zone Buhangura, commune Mbuye, de la province Muramvya, ont été arrêtés par le responsable du SNR dans la commune Bukeye. Ils étaient accusés de recruter des rebelles

alors qu'ils étaient en train de préparer un atelier sur l'évaluation des conditions de détention en province Muramvya.

- 15) En date du 21 juin 2017, Sylvestre NYAWENDA (25 ans) de la colline Gatwe en commune Nyabitsinda de la province Ruyigi a été arrêté lorsqu'il était parti réclamer son argent (593.000 FBU) que la police lui avait chipé pendant la fouille perquisition. Il a été accusé d'avoir injurié l'administrateur communal.

1.3.2. Des enlèvements et disparitions forcées

- 1) Emmanuel KIMENEKE, détenu de la prison de Muramvya a été enlevé et est porté disparu depuis le 2 janvier 2017. Selon des témoins sur place, il a été sorti de cette prison après une séance de fouille perquisition policière commanditée par le chef SNR, le commissaire provincial de la police et le directeur de la prison de Muramvya. Menotté, il a été embarqué par le procureur de la république en province Muramvya, à bord d'un véhicule de police de marque Toyota et de type Hilux vers une destination inconnue. Un téléphone portable qu'il utilisait a été saisi. Les mêmes sources ont indiqué que ce prisonnier venait de passer plusieurs jours sous intimidation sans savoir les motifs. Sa famille n'a cessé de craindre pour sa sécurité depuis son enlèvement.
- 2) Le 22 avril 2017 vers 21 heures, Lambert BITANGIMANA (30 ans) a été enlevé de l'hôtel Alleluia situé dans la ville de Ngozi puis retrouvé mort étranglé, le lendemain. Selon des informations sur place, des hommes en tenue de police l'ont soustrait de l'hôtel alors qu'il venait de commander son repas du soir au restaurant du même hôtel. Des clients ont reconnu des hommes du SNR parmi ceux qui tirait le jeune homme. Il a eu beau crier au secours mais personne n'a pu venir à son aide. Le 23 avril 2017, une camionnette double cabine de couleur blanche a été découverte en commune Gashoho de la province Muyinga, sur le croisement des routes Ngozi – Muyinga et Ngozi – Kirundo. Ce véhicule semblait être accidenté. A côté de ce véhicule se trouvait un corps sans vie et la plaque d'immatriculation de ce véhicule se trouvait sur le corps de la victime. La carte d'identité de Thierry NGENDABANKA et une carte sim rwandaise se trouvaient à l'intérieur de la camionnette. Le véhicule a directement été reconnu par la police. Il s'agit du véhicule de l'honorable Oscar NTASANO, ancien sénateur issu du CNDD- FDD de 2005 à 2010 puis député de 2010 à 2015 et patron de l'hôtel Nonara Beach, porté disparu depuis le 20 avril 2017. La victime allongée à côté de la camionnette a été identifiée le même jour : il s'agit de Lambert BITANGIMANA, le jeune homme enlevé la veille depuis l'hôtel Alleluia de Ngozi. Des sources sur place ont indiqué que cet accident serait une simulation des assassins car des traces d'une corde sont restées dans la gorge de Lambert BITANGIMANA. Selon des sources, le 20 avril 2017, Oscar NTASANO en compagnie de 2 de ses employés dont Thierry NGENDABANKA était allé montrer à Lambert BITANGIMANA sa parcelle vide qu'il voulait louer. Depuis lors, Oscar NTASANO et ses 2 employés sont restés introuvables.
- 3) En date du 23 mai 2017, Eric NTIRANDEKURA, membre du Parti FNL aile d'Agathon RWASA, a été enlevé à Rubira, en commune Mpanda, la province Bubanza par des personnes qui ont été identifiées par la population comme des agents du service national

de renseignement (SNR). Il a été conduit dans un endroit inconnu. Les kidnappeurs ont directement commencé à demander une rançon pour sa libération.

- 4) En date du 4 mai 2017 dans la soirée, deux ressortissants Rwandais Félix NZARAMA et Damascène NKUNDWANAYEZU ont été arrêtés par le responsable du SNR en province Cibitoke sur la colline Camakombe de la commune Mugina. Des proches ont indiqué que NZARAMA et NKUNDWANAYEZU étaient venus à Cibitoke pour rendre visite à leurs amis. Des témoins de l'arrestation ont rapporté que l'officier du SNR les a ligotés avant de les embarquer pour une destination inconnue. Le SNR qui n'a pas communiqué le lieu de détention de ces 2 hommes les aurait accusés d'espionnage pour le compte de l'armée rwandaise. Selon les habitants de la localité, ces hommes sont des civils qui ont été victimes des relations tendues entre le Burundi et le Rwanda.

- 5) En date du 8 mai 2017, deux personnes ont été enlevées au quartier Taba, zone urbaine de Kamenge, Mairie de Bujumbura. Leurs familles ont indiqué qu'elles n'ont aucune nouvelle des leurs. Une parmi ces deux personnes est Chanel NDIKURYAYO qui habitait en zone Kinama, commune Ntahangwa, un militaire ex-FAB de la composante sociale Tutsi en fonction au camp Muha. Ce militaire âgé de 34 ans est originaire de la commune Busiga, province Ngozi.
Selon des sources sur place, il a été un garde-corps de Pascal MINANI alias MABABA, commandant du premier bataillon support de Muha, un officier connu dans différentes actions de violations des droits de l'homme commises au Burundi. Les informations recueillies auprès de sa famille ont confirmé que Chanel NDIKURYAYO a reçu un appel téléphonique de son ingénieur Christophe NDABAGOYE tôt le matin du 8 mai 2017. NDIKURYAYO Chanel avait un chantier d'une maison au quartier Gasenyi de la zone Gihosha. Son ingénieur vivait au quartier Taba de la zone Kamenge. Tous étaient dans une voiture de type Carina immatriculée A0695 appartenant à Christophe NDABAGOYE. NDIKURYAYO Chanel aurait été enlevé par des agents du SNR sous l'ordre du Commandant du Camp Muha, MINANI Pascal alias MABABA.

- 6) En date du 2 juin 2017, Privat NDIHOKUBWAYO qui travaille au PNLIS a été enlevé par des agents du Service National de Renseignement (SNR) de son domicile. De son domicile, il a transité par son service où il devrait leur montrer les enregistrements dans sa machine de service. Il était accusé de fréquenter souvent le Rwanda. Il a été conduit dans une destination inconnue.

- 7) Dans la soirée du 5 juin 2017, des individus non identifiés ont enlevé KARENZO Jumapili sur la 7ème transversale de la localité de Nasagarare, au chef-lieu de la province Cibitoke. Des témoins rapportent que les ravisseurs se trouvaient dans un véhicule Toyota Carina de type TI aux vitres teintées et sans plaque d'immatriculation. Des proches indiquent avoir sillonné tous les cachots de Cibitoke à la recherche de KARENZO, mais en vain.

- 8) En date du 6 juin 2017, un jeune répondant au prénom d'Alexis a été enlevé par les agents du SNR en zone Rubirizi, province de Bujumbura Rural. Il a été embarqué à bord d'un véhicule immatriculé D6394A vers une destination inconnue.
- 9) Le nommé Léonce KINYENYI est porté disparu depuis le 8 juin 2017 après son enlèvement par des miliciens Imbonerakure à Karidonzi, commune et province Ruyigi. Cet homme était un employé dans un magasin appartenant à NITUNGA Méthode surnommé KABUSOSI, qui fait partie du groupe des Imbonerakure qui l'ont arrêté le 6 juin 2017 en l'accusant de vol de certains articles du magasin. Lors de cette première arrestation, Léonce KINYENYI a aussitôt été relâché par l'officier de police judiciaire qui ne voyait aucune charge contre lui. A travers des proches, on a appris que Léonce a cependant été arrêté de nouveau, le 7 juin 2017, par le même groupe de miliciens Imbonerakure qui lui ont exigé de leur verser l'argent provenant de la vente de sa propriété.
Ces miliciens qui ont mené cette interpellation sont Mangué, NYAWENDA (Petit frère du commerçant KABUSOSI), KAMOTERI, KIBAYA Fabrice (Technicien de santé en zone Rusengo de la même commune de Ruyigi et responsable des Imbonerakure du quartier Gasanda au chef-lieu de la province de Ruyigi), HARUNA Mustafa, NDAYISHIMIYE surnommé Kirara et MUREKAMBANZE surnommé MURERUYE.
Léonce a été gardé en détention illégale, attaché à une clôture près du magasin de son employeur où il a été torturé des heures durant par ses ravisseurs. Depuis le 8 juin 2017, il est introuvable. Léonce se préparait pour son mariage initialement prévu le 24 juin 2017. Sa famille et sa future épouse restent sous menace par le groupe de miliciens Imbonerakure.
- 10) Depuis le 8 juin 2017, Pasteur HAKIZIMANA alias CIZA responsable de la ligue des jeunes Imbonerakure en commune Gihanga (village 6), province de Bubanza, est introuvable. Selon des sources du village 6 où il habitait, HAKIZIMANA a été enlevé par des gens à bord d'une voiture à vitres teintées. Les mêmes sources indiquent que HAKIZIMANA aurait d'abord partagé un verre avec ses ravisseurs déguisés en amis avant d'être enlevé. Il a été retrouvé en date du 14 juin 2017. Le même jour, il a comparu devant le substitut du procureur pour des raisons d'enquête.
Dans un procès relatif à cet affaire, le Tribunal de Grande Instance de Bubanza a condamné NKURUNZIZA Jean-Bosco et NDAYISHIMIYE Jean-Marie à 10 ans de SPP, NDAYISHIMIYE Jean-Marie alias Majos et BIGIRIMANA Claver à 1 année de servitude pénale, accusés de non assistance à personne en danger tandis que NIRAGIRA Alexandre a été acquitté.
Selon des enquêtes faites dans cette affaire, Pasteur HAKIZIMANA a été enlevé par des agents de la documentation pour le protéger et confirmer qu'il a été tué par un certain Eric, policier qui avait reçu 2.000.000 FBU de la main de ces condamnés pour l'éliminer. Ne pouvant pas commettre ce forfait, Eric a informé son chef hiérarchique.
- 11) Bernard GATORE, enseignant à l'école primaire de Binumpu en commune Matana de la province Bururi et président du parti d'opposition FNL aile d'Agathon RWASA a été enlevé en date du 9 juin 2017 (dans l'avant midi) depuis la même école. Selon des personnes qui ont vu la scène, il a été interpellé par le responsable du SNR en province Bururi. Il aurait été conduit en direction de

Bujumbura Mairie. Les mêmes sources ont indiqué qu'il avait été victime, un mois avant, des armes saisies en zone Gasibe dans la même commune. Bernard GATORE était jusqu'à lors trésorier du parti FNL en province Bururi et dirigeait ce même parti en commune Matana. Ses proches ont fait savoir que c'est pour la 2ème fois qu'il est arrêté à cause de son appartenance au parti FNL de RWASA et sa dernière arrestation remontait à 2014.

- 12) En date du 13 juin 2017 vers 10 heures, un homme connu sous le nom de NYANGOMA de la zone Buterere de la commune Ntahangwa en Mairie de Bujumbura a été enlevé du cachot de la même zone par le commissaire de police municipale connu sous le prénom de Montfort, puis embarqué à bord d'un véhicule de la police immatriculée A310APN. Ils ont pris la route en direction de l'aéroport vers une destination inconnue. NYANGOMA est accusé d'être parmi ceux qui fabriquent et commercialisent les boissons prohibées dans Buterere.
- 13) En date du 14 juin 2017 vers 19 heures, Pacifique NZOYISABA, élève de la 9ème à l'ECOFO Buziracanda II et Fiacre KUBWIMANA, finaliste au Lycée communal de Buziracanda en commune Ndava de la province Mwaro, ont été enlevés par un prénommé Rénovat, responsable du SNR en province Mwaro. Selon des sources sur place, ces deux élèves ont été sortis de leurs classes par ce responsable du SNR avant d'être conduits vers un endroit inconnu.
- 14) En date du 21 juin 2017, le responsable de police en commune Rugombo, province Cibitoke a arrêté un homme de nationalité rwandaise résidant sur la colline Mparambo I dans la même commune. Des témoins rapportent que cet homme a été embarqué par ledit officier de police dans son véhicule privé. Notons que ce responsable de police a refusé de confirmer l'arrestation, ce qui laisse craindre une disparition forcée surtout que ce ressortissant rwandais n'a plus été revu.
- 15) Depuis la nuit du 9 juillet 2017, Jean Marie NGABIRANO, jeune homme de 15 ans, a été enlevé et porté disparu sur la colline Butare du chef-lieu de la commune Kayogoro en province Makamba. Selon des sources sur place, le chef des Imbonerakure dans cette commune connu sous le sobriquet d'Américain, le nommé NITEREKA et le prénommé Charles sont pointés du doigt par les membres de la famille de NGABIRANO, comme étant les auteurs de cet enlèvement.
- 16) En date du 21 juillet 2017 vers 15 heures, Richard UKWITEGETSE connu sous le sobriquet de Blanco a été enlevé par des agents du SNR devant le Restaurant « Face à face » au centre-ville de la Mairie de Bujumbura. Richard habitait au quartier Nyakabiga 1, n°17 en commune Mukaza dans la Mairie de Bujumbura. Des sources de son quartier ont indiqué que Richard a été heureusement libéré le lendemain de son enlèvement.
- 17) Charles NSABUWANKA de la colline Rwingoma, zone et commune Buhiga, province Karusi, est porté disparu depuis le matin du 6 août 2017. Des sources sur place ont indiqué que Charles NSABUWANKA était le n°4 des élus collinaires. On a trouvé dans sa chambre un couteau neuf, une corde neuve et un petit sachet de poison raticide, mais aucune trace ne montre qu'il aurait été assassiné.
- 18) Le prénommé Parfait, habitant à Kumasanganzira, commune et province Gitega a disparu dans la première semaine du mois d'Août 2017. Selon des informations en provenance de Gitega, il était avec un certain Elie KWIZERA retrouvé mort emballé dans une moustiquaire dans la rivière Ndurumu séparant les communes Buhiga et Bugenyuzi en province Karusi en date du 16 août 2017. Sa famille a indiqué qu'elle n'a plus de ses nouvelles.

- 19) En date 18 Août 2017, des agents du SNR ont enlevé NSENGIYUMVA Fiston dans la zone Kamenge, commune Ntahangwa en Mairie de Bujumbura. Des proches rapportent que le jeune homme a été intercepté près du bar dénommé « Iwabo w'abantu » qui appartenait à l'ancien chef du SNR, feu Adolphe NSHIMIRIMANA. Le SNR n'a pas communiqué les raisons de cette arrestation ni son lieu de détention, ce qui laisse craindre l'enlèvement de NSENGIYUMVA. Selon des sources, ce jeune homme vivait au Rwanda et venait rendre visite à sa mère.
- 20) En date du 6 septembre 2017, Frédéric NGENZEBUHORO, fils de BARANDEREBA, a été enlevé par des hommes armés de fusils accompagnés par un militaire surnommé Gafuni de la position de Tora, sur la colline Mubira, zone Nyagasasa, commune Mugamba, province Bururi puis conduit à bord d'un véhicule immatriculé DA 3974 vers une destination inconnue. Selon des sources sur place, il a été accusé de participation à des mouvements insurrectionnels et qu'il serait dans l'un des cahots du SNR en Marie de Bujumbura. D'autres sources rapportent que des conflits fonciers seraient à l'origine de cet enlèvement.
- 21) En date du 10 septembre 2017, Richard NAHIMANA et son camarade de classe ont été enlevés et portés disparus par des gens qui seraient du SNR à l'endroit appelé Kumuka, à la frontière entre le Burundi et la Tanzanie sur la colline Bumba, commune Gisagara, province Cankuzo. Des sources sur place ont indiqué que Richard NAHIMANA et son camarade étaient des élèves du Lycée « Plein Evangile » de Ndava, en seconde scientifique au centre urbain de Cankuzo. Les mêmes sources ajoutent qu'ils venaient de la Tanzanie où ils venaient de passer des vacances à la recherche du travail. Les mêmes sources indiquent que Donatien KANYWANGIRI, enseignant de l'ECOFO Kabuga, résidant sur la colline Gatungurwe en commune Cankuzo, et tuteur de Richard NAHIMANA, s'est adressé à Nicaise MUGANDE, responsable du SNR en province Cankuzo pour l'aider à chercher ces élèves le matin du 18 septembre 2017. Cet agent du SNR a téléphoné dans les cachots des communes Cendajuru et Mishiha mais ces élèves n'ont pas été retrouvés.
- 22) En date du 12 septembre 2017 vers 7 heures du matin, Léopold HABARUGIRA, membre du parti UPD-Zigamibanga, a été enlevé au niveau de l'IUSSDC situé en bas de l'ULB en zone urbaine de Gihosha, Mairie de Bujumbura. Des sources sur place ont indiqué que Léopold HABARUGIRA a été enlevé par trois hommes dont un en tenue policière et armé de fusils. Au moment de l'enlèvement, Léopold HABARUGIRA était avec son épouse en sport et un véhicule avec, à bord, trois personnes est arrivé près d'eux. Les 3 personnes ont tout de suite pris de force l'époux et lui ont forcé d'entrer dans le véhicule en l'immobilisant sauvagement. La dame a eu beau crier au secours mais en vain. Les passants ont assisté à cette scène macabre très pitoyablement. Selon le porte parole de la police Pierre NKURIKIYE, la police n'a pas été mise au courant d'un éventuel enlèvement de Léopold HABARUGIRA parce qu'aucune plainte allant dans ce sens ne lui a été adressée. Il a ajouté que les forces de l'ordre ne sont pas impliquées dans cette arrestation suivie d'enlèvement.
- 23) En date du 15 septembre 2017, un jeune homme du nom d'Olivier NDAYIKUNDA de la colline Nyamugari, zone Buhinyuza, commune Buhiga, province Karusi a été enlevé par des gens non identifiés en Mairie de Bujumbura où il travaillait. Selon des sources de sa famille en province Karusi, aucune nouvelle de lui depuis lors.

En définitive et sans être exhaustif, au moins 2.097 personnes ont été arbitrairement arrêtées par la police, les agents du SNR ou les Imbonerakure en collaboration ou pas avec les autorités

administratives et détenues illégalement tandis qu'au moins 53 personnes ont été enlevées et portées disparues au cours de l'année 2017.

I.4. Du contexte social

Le domaine social a été dominé par la pauvreté croissante qui menace la survie de la population au moment où l'enrichissement illicites de leaders, le rançonnement et l'exigence de contributions diverses qui ne sont pas à la portée de la population génèrent un malaise réel au sein de cette dernière. Les problèmes fonciers ont, eux aussi, été à l'origine de tensions dans certaines localités.

Des gens profitent de la misère des familles pour leur chiper leurs enfants qui deviennent objets de trafic transfrontalier. Le manque de carburant et de courant électrique a ajouté le drame au drame.

Au point de vue social toujours, les menaces des personnes accusées de sorcellerie n'ont cessé de provoquer des problèmes de cohabitation sociale. Que des personnes et des familles ont été accusées de sorcellerie ici et là dans les provinces, pourchassées et tuées sans aucune preuve palpable. Selon nos sources, certains administratifs ont donné un mot d'ordre pour éliminer physiquement toute personne présumée sorcière. Ainsi des listes des personnes à abattre ont été minutieusement confectionnées discrètement. Ces fausses accusations ont été fomentées parce que ces personnes ne voulaient pas être membres du parti CNDD-FDD et d'autres avaient refusé de donner les contributions forcées exigées par les Imbonerakure. Cela a perturbé la situation sociale surtout dans les provinces comme Cibitoke, Kirundo, Makamba.

Voici quelques faits :

- 1) Le début de l'année a été marqué par la disette qui battait son plein dans les provinces Kirundo, Rutana, Bubanza, Cankuzo et Ruyigi. En effet, dans ces provinces, le mouvement de fuite des personnes vers la Tanzanie et la RDC a été observé, tandis que le mouvement des personnes et des biens entre le Rwanda et le Burundi est resté bloqué. En effet, selon des sources sur place, au moins 4.000 personnes des communes de Bugabira, Busoni et Kirundo, ont fui le pays depuis le mois d'août 2016 à cause de la famine qui s'est déclarée dans cette partie du pays, 25 ménages de la commune Giharo en province Rutana , d'innombrables personnes des provinces Cankuzo (surtout en commune Mishiha) et Ruyigi ont fui vers la Tanzanie à cause de la famine; plusieurs ménages des communes Gihanga et Bubanza ont fui vers la RDC à la recherche de la nourriture, quand l'on déplore au total 18 cas de décès dans les communes de Gihanga et Bubanza suite à la famine.

Des témoins ont ensuite affirmé que certains de ces burundais partaient après avoir démolé leurs maisons et vendu les éléments de la toiture, vendu les propriétés et n'avaient presque rien laissé derrière eux.

Le gouvernement burundais a tenté de cacher cette situation combien dramatique qui a commencé en province Kirundo mais le 21 janvier 2017, il est sorti de son silence en déclarant qu'il se préparait à passer à la distribution de la nourriture aux plus vulnérables, d'après le Ministre de la solidarité nationale, des droits de l'homme et du genre.

Pas mal d'analystes de la crise burundaise se sont exprimés sur ce problème social. Selon eux, le pouvoir du CNDD-FDD devrait plutôt prendre des mesures plus durables de bonne gouvernance et

de respect des droits humains pour mériter la confiance des partenaires financiers qui peuvent secourir la population burundaise.

- 2) Depuis avril 2017, la pénurie de carburant dans le pays d'une part, et les coupures de l'approvisionnement en électricité surtout dans la capitale Bujumbura d'autre part ont ajouté le drame au drame. En plus de la pauvreté et de la famine qui minaient et qui minent encore des familles entières dans tout le pays, les coupures répétitives du courant électriques ont constitué une gageure spécifiquement dans la Mairie de Bujumbura.

Lorsque bon nombre de familles, de petites entreprises et d'artisans vivent des activités qui nécessitent la manipulation des appareils et machines qui fonctionnent par le courant électrique, leurs activités ont été paralysées, leur situation économique s'en est trouvée compromise et la vie en ville déplorable. Ceux qui s'étaient organisés en achetant de petits groupes électrogènes se sont malheureusement heurtés à la pénurie de carburant. Les conséquences de cet état de choses à savoir la hausse des prix du transport, et partant, la hausse démesurée des prix des denrées alimentaires, ont été lourdes pour la population en général, et pour les habitants de la Mairie de Bujumbura en particulier. Les autorités administratives quant à elles, n'ont cessé de donner des messages divergents en ce qui concerne cette carence du carburant et de l'électricité. Cette situation a perduré jusqu'à ce que, après plusieurs mois, le courant puisse être rétabli mais, là aussi, à un prix exorbitant.

- 3) Au mois de Juillet 2017, en commune Nyanza – Lac, province Makamba, de vives tensions ont été observées entre résidents et rapatriés suite à des conflits fonciers. En effet, ces tensions ont déjà provoqué des bagarres atroces entre les membres deux parties sur la colline Kiderege de la zone Kazirabageni de ladite commune. Un pont se trouvant sur la rivière Mukengerezi menant sur cette colline a été coupé et brûlé en date du 11 juillet 2017 lors de ces échauffourées. Neuf personnes des deux camps ont été arrêtées et détenues au cachot du poste de police à Nyanza-Lac.
- 4) Le phénomène de trafic d'enfants qui semblait avoir été découragé a refait surface en 2017. En effet, ce trafic a pris une ampleur alarmante en province Rutana. En date du 27 septembre 2017, huit enfants originaires de la colline Mabawe, zone Shanga, commune Musongati ont été enlevés et récupérés en commune de Bukemba lorsqu'ils étaient emmenés en Tanzanie. Ces enfants ont révélé que c'est un certain Abel, âgé de 37 ans qui leur avait promis de leur chercher du travail. Abel a été arrêté par la police qui l'a conduit au cachot de poste de police de Musongati. En date du 28 septembre 2017, 10 enfants en provenance de la zone Musongati, commune Musongati ont été attrapés en commune de Bukemba lorsqu'ils allaient en Tanzanie avec le même motif que les précédents.

I.5. De la jouissance des libertés publiques

Au cours de l'année 2017, les libertés publiques et individuelles n'ont cessé d'être entamées dans notre pays :

I.5.1. De la suspension de partis politiques et de médias privés

- 1) En date du 12 avril 2017, le parti d'opposition MSD a été suspendu pour une durée de six mois par le Ministre de l'Intérieur, Pascal BARANDAGIYE. Ses locaux ont été fermés.

- 2) En date du 12 juillet 2017, sept (7) partis politiques ont été suspendus par l'ordonnance du Ministre de l'intérieur, Pascal BARANDAGIYE. Il s'agit, PIT, VERT-INTWARI, CGP, NADDEBU, SONAVI, RUSANGI et ABAHUZA. Selon l'ordonnance, ces partis ne fonctionnent plus depuis un certain temps. Ils ne transmettent pas de rapport financier et annuel ainsi que la liste des membres des organes dirigeants depuis trois ans, tel que prévu par la loi portant organisation et fonctionnement des partis politiques au Burundi.
- 3) Dans une lettre adressée à la Cour Suprême, le Ministre de l'Intérieur, Pascal BARANDAGIYE a accusé les membres du parti MSD (Mouvement pour la Solidarité et la Démocratie) d'afficher "un comportement récidiviste d'encouragement à la haine". Pascal BARANDAGIYE a rappelé que le MSD avait déjà fait l'objet d'une suspension au mois d'avril dernier pour violation de la loi régissant les partis politiques. Dans cette même lettre, il est indiqué que le MSD avait semé en 2014, le trouble à l'ordre public en séquestrant des policiers au sein de sa permanence. Le Ministre BARANDAGIYE a demandé à la Cour Suprême du Burundi de procéder à la dissolution du MSD. Par ailleurs, le porte-parole du Ministère de l'Intérieur a fait remarquer que d'autres partis politiques sont sur le point de subir le même sort.
- 4) En date du 13 juillet 2017, le Ministre de l'intérieur Pascal BARANDAGIYE a annoncé la suspension de l'Association RPA alors que sa station n'est pas sur le sol burundais. Dans son ordonnance, Pascal BARANDAGIYE a accusé l'association RPA de « s'être rendue coupable de troubles à l'ordre public et d'atteinte à la sûreté de l'Etat ». Précisons que l'association RPA est propriétaire d'une station de radio dénommée « Radio Publique Africaine ». Cette station est l'une des principales radios indépendantes détruites après le coup d'Etat manqué du 13 mai 2015. Cette suspension est intervenue dans le cadre des enquêtes sur les responsabilités dans ce que le Ministre de l'Intérieur a qualifié de « mouvement insurrectionnel » déclenché le 26 avril 2015. Dans cette ordonnance, le Ministre a précisé que la mesure a été prise dans « l'attente d'éventuelles condamnations » par la justice contre cette association et sa radio.
- 5) En date du 28 septembre 2017, le CNC a retiré les licences d'émission à 3 médias privés qui émettaient au Burundi. Il s'agit de la radio Bonesha FM, la Radio Publique Africaine et la Radio/Télé Renaissance. Ils ont été accusés de non respect de leur cahier de charge. Le CNC a également suspendu les émissions de la radio privée CCIB pour 3 mois. Selon le porte parole de cette institution, cette décision de suspension de la CCIB a fait suite à un dérapage dans un reportage diffusé le 18 septembre 2017.

1.5.2. Du harcèlement des avocats

En date du 16 janvier 2017, trois avocats en exil, Armel NIYONGERE, président de l'Association Chrétienne pour l'Abolition de la Torture (ACAT), Vital NSHIMIRIMANA, Délégué Général du FORSC et Dieudonné BASHIRAHISHIZE ont été radiés par la Cour d'appel de Bujumbura. De plus, Maître Lambert NIGARURA a lui aussi, été suspendu pendant un an. Il a également été interdit de faire partie du Conseil de l'Ordre des Avocats à la Cour d'appel de Bujumbura pendant 5 ans.

DEUXIEME PARTIE:

DES ATTEINTES AU DROIT A LA VIE ET A L'INTEGRITE PHYSIQUE

II.1. De l'état des lieux

Tout au long de l'année 2017, le droit à la vie et à l'intégrité physique n'a cessé d'être violé. Que des personnes ont été tuées et d'autres blésées dans des attaques armées qui sur les voies publiques, qui dans des bistrot et même dans des ménages. Que des personnes ont été enlevées et retrouvées mortes, après quelques jours, dans des cours d'eaux, dans des buissons et dans des coins cachés et éloignés de chez elles. Le phénomène des cadavres que l'on retrouve dans des cours d'eau et des brousses s'est amplifié. Malheureusement, il n'y a pas eu d'enquêtes pour identifier les auteurs et quand ces enquêtes étaient faites, personne n'a été informé de leurs conclusions.

Les règlements de compte constituent aussi un danger social dans notre pays. En effet, suite à l'impunité entretenue par les administratifs, la population préfère se faire justice. Les cas de justice populaire, de vendetta et des personnes tuées sur accusation de sorcellerie n'ont cessé d'augmenter. Rappelons que cette justice populaire a été le mot d'ordre de certaines autorités administratives dans plusieurs communes et provinces du pays durant l'année 2017.

Les différents cas qui seront présentés dans le présent rapport montrent que les auteurs d'assassinats essaient de raffiner, jour après jour, leurs stratégies pour déjouer les enquêtes et pour ne pas être démasqués. Pour les cas d'enlèvement et de disparition forcée, la police, les agents du SNR et les Imbonerakure ont été, à maintes reprises, pointés du doigt par les membres des familles des disparus.

Les victimes sont des membres des partis politiques de l'opposition, surtout le FNL aile d'Agathon RWASA et le MSD et toutes autres personnes soupçonnées d'être opposées au régime de Pierre NKURUNZIZA. Ils ont été sauvagement tués et d'autres ont subi des actes terroristes pour les contraindre à adhérer au parti au pouvoir, le CNDD/FDD. Parmi les victimes, il y a également les militaires et policiers ex – FAB: ils ont été tués, d'autres malmenés suivant le plan d'arrestation et de harcèlement visant des militaires et policiers ex - FAB qui seraient opposés au 3^{ème} mandat de Pierre NKURUNZIZA

Dans cette partie du rapport, nous mentionnerons aussi les différentes fosses communes qui ont été découvertes, au cours de l'année.

Voici quelques cas des violations du droit à la vie :

- 1) En date du 4 janvier 2017, un corps sans vie d'un homme répondant au nom de NDEREYIMANA Donatien (40 ans), habitant du quartier Mutanga nord en zone Gihosha de la Mairie de Bujumbura, a été retrouvé en état de décomposition sur les rives du lac Tanganyika, près de la BRARUDI. Sa famille a indiqué que la victime a été tabassée avant d'être tuée et jetée dans le lac Tanganyika. La victime était allée partager un verre avec ses amis le 31 décembre 2016 mais n'était pas revenue à la maison, selon des informations recueillies de la même famille.
- 2) En date du 9 janvier 2017 vers 18 heures, deux personnes Félix NTUKAMAZINA et Onesphore MARONDEREYE ont été tuées sur la colline de Mageyo, zone de Butahana, commune de Mabayi,

province de Cibitoke. Selon des sources sur place, les deux personnes ont été accusées de sorcellerie et elles ont été lynchées sous le commandement des Imbonerakure qui ont le contrôle de la sécurité dans cette localité. Selon les mêmes sources, cet incident faisait suite à la mort d'une femme de la localité nommée Jeannette NIHORIMBERE que les Imbonerakure ont attribué aux victimes. Deux autres individus qui devaient subir le même sort ont été sauvés de justesse par la police qui a dû tirer en l'air pour disperser la foule en colère. L'administrateur de la commune Mabayi du nom de BASABARWUZUYE n'a pas hésité de déclarer que les auteurs du double crime n'ont pas été connus alors que les faits se sont déroulés en public.

- 3) En date du 10 janvier 2017, une fosse commune a été découverte sur la colline Makamba, commune Rusaka, province Mwaro. Des sources sur place ont précisé que six crânes et d'autres ossements humains étaient dans une fosse commune sur un chantier où la province était en train de préparer pour y construire un centre de métiers. D'après Jean-Marie NYAKARERWA, le gouverneur de la province Mwaro, personne n'est en mesure pour l'heure d'apporter des précisions sur cette découverte. Toutefois, certaines sources ont annoncé que cette fosse commune était connue et contiendrait des restes des corps des jeunes opposants au 3^{ème} mandat de Pierre NKURUNZIZA, arrêtés ou enlevés puis tués avant d'être enterrés à la sauvette dans des fausses communes. D'autres sources disent, par contre, que ce sont des personnes tuées en 1972. Ces ossements humains ont été inhumés à la hâte sans aucune forme d'enquête. La population de la localité n'a cessé de se décrier le fait que le pouvoir public ne laisse pas le temps d'une expertise médicale pour que la vérité soit connue. Selon plusieurs informations concordantes, la découverte de ces fosses communes n'est pas un fait du hasard, plutôt les auteurs de ces massacres cherchent à en effacer les traces et manipuler l'information.
- 4) Le nommé MPFAYUKURERA connu le sobriquet de WAKERA (40 ans) de la colline Kaniha et MAGENDERO Léopold (35 ans) de la colline Mugeru, tous de la commune Mishiha en province Cankuzo, ont été retrouvés morts, le 12 janvier 2017. Selon leurs voisins, les 2 personnes auraient été assassinées par les Imbonerakure sous l'ordre et le commandement de l'administrateur BIZIMANA Anaclot et l'OPJ BUCUMI dans la nuit du 11 janvier 2017. Le premier était chez lui et le second rentrait du cabaret lorsqu'ils ont été attaqués et conduits sur la sous colline de Makangara (dans la forêt) de la colline Busumanyi par les Imbonerakure Privat alias Kaboko, NDONGEYE et le chef de zone, Lambert KARENZO où ils ont été sauvagement tués, décapités de leurs bras, jambes et têtes. Ils ont été enterrés, le 12 janvier 2017, au cimetière de Gishungu de la colline de Mugeru, par leurs bourreaux qui sont des Imbonerakure et sans la présence de leurs familles. Ces dernières ont été interdites de pleurer leurs morts et de mener des poursuites sous peine de subir le même sort. En date du 12 janvier 2017, le chef des Imbonerakure en commune Mishiha Rénovat s'est rendu sur les lieux pour féliciter des Imbonerakure qui ont fait ce travail qu'il a qualifié d'honorable. Le gouverneur de la province Cankuzo, Désiré NJIJI et le chef provincial du SNR Nicaise ont passé la nuit du 14 janvier 2017 en commune Mishiha pour fausser toute information sur ce cas, selon les mêmes sources.
- 5) Le 14 janvier 2017 vers 20 heures, trois personnes à savoir Serges MPAWENIMANA (finaliste à l'ETS Kamenge), Oscar NSENGIYUMVA (fonctionnaires de l'Etat) et un enfant, toutes de la colline Kavumu en zone Muyira de la commune de Kanyosha en province de Bujumbura Rurale, ont été fusillées par des personnes armées non identifiées. Selon l'entourage, les deux hommes venaient d'un bistrot et l'enfant venait de la boutique de la place. Tous les 3 sont tombés sous les tirs.

Selon des sources qui ont requis l'anonymat, les 2 premières victimes auraient quitté le parti CNDD-FDD pour réintégrer le parti FNL aile d'Agathon RWASA. En date du 15 janvier 2017, six personnes Thierry NKURUNZIZA, Diomède MASARABAGA, Gérard NSENGIYUMVA, Christian HABONIMANA, Jean Yves NGARUKIYINTWARI et Herménégilde BIGIRIMANA alias Kigoma, tous membres du parti d'opposition FNL aile d'Agathon RWASA, ont été arrêtés sur la colline Kavumu, zone Muyira, commune Kanyosha, province Bujumbura rural, par le commissaire de police prénommé Léonidas connu sous le surnom de Facebook, agent du SNR pour des raisons d'enquête.

- 6) En date du 14 janvier 2017, deux hommes non identifiés ont été tués tout près de l'église adventiste situé en zone Musenyi, commune Mpanda, province Bubanza. Selon des sources sur place, les deux hommes ont été amenés, pendant la nuit, par le véhicule du commissaire provincial de police en province Bubanza pour être exécutés à cet endroit. Les mêmes sources ont dit avoir entendu ces deux personnes crier suite à des coups de poignards qu'elles venaient de subir. C'est ce même véhicule du commissaire provincial qui a assuré l'évacuation de leurs cadavres, le lendemain.
- 7) En date du 29 janvier 2017, trois cadavres ont été retrouvés en Mairie de Bujumbura. Le premier corps sans vie d'un homme non identifié a été retrouvé en zone Ngagara, en Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, cet homme était déshabillé dans la partie supérieure et il avait été tué par balle au niveau de la tête. Ce cadavre a été évacué par la police de protection civile. Deux autres corps sans vie ont été repêchés dans le lac Tanganyika, au niveau du quartier Kibenga, précisément dans les eaux des plages communément appelées « La Costa Beach et Saga Vodo », situés en zone Kinindo, Mairie de Bujumbura. L'administration s'est précipitée de confirmer sans avoir mené d'enquêtes, qu'il s'agissait des corps des pêcheurs de Gatumba.
- 8) Diomède BIGIRIMANA Ex-FAB, qui était porté disparu depuis le 03 mars 2017, a été retrouvé mort le 08 mars 2017 non loin de son domicile sur la colline Buhinyuza, zone Mariza en commune Burambi et province Rumonge. L'administration a vite autorisé son enterrement car le corps de la victime était dans un état de décomposition. Selon les témoins qui étaient sur les lieux lors de son inhumation, la victime avait reçu un coup de poignard à son œil droit qui a percé sa tête. Sa famille pense qu'il a été tué dans un autre endroit pour enfin déposer son corps près de son domicile. La victime était partie chercher un crédit au bureau de la CECAD à Rumonge. Signalons que deux autres retraités ex -FAB voisins de la victime étaient en prison au cachot de la police à Rumonge dès le 26/02/2017. Ils ont été arrêtés par le responsable du Service National de Renseignement dans cette province, accusés de détention illégale d'armes alors qu'aucune arme n'a été saisie lors de la fouille perquisition opérée à leur domicile.
- 9) Dans la matinée du 10 mars 2017, les corps de deux hommes non identifiés ont été découverts sans vie sur la colline Matara de la commune et province Kirundo. Selon des personnes qui ont vu les 2 corps, ils ont été retrouvés dans une fosse d'extraction minière.
Selon les mêmes sources, ils étaient ligotés. Au moment de la découverte, les 2 corps sans vie étaient en état de décomposition. Ils présentaient des blessures au niveau de la tête, selon les mêmes sources.
- 10) Le soir du 10 mars 2017, un retraité militaire du nom d'Emmanuel BIGIRIMANA, originaire de la zone de Burambana en commune et province Muramvya, a été découvert sans vie. Son corps était dans la rivière Mubarazi, à proximité du quartier de Rwasazi de la commune et province Muramvya. Des témoins ont indiqué que le corps présentait de blessures au niveau de la tête.

11) En date du 11 mars 2017, NSAGUYE Jonathan de la Colline Rushiha, commune Musigati en province Bubanza a été tué par ses voisins l'accusant de la sorcellerie. Après avoir reçu plusieurs coups de bâtons et de machettes, il a succombé à ses blessures. La victime avait longtemps signalé aux autorités administratives et policières que sa vie était en danger mais aucune protection ne lui a été assurée. Sept présumés assassins (NGENDAHORURI Nephtali, HITIMANA Léopold, CIZA Deo, NKORERIMANA Claude, NTUNZWENIMANA, BAYAVUGE Philippe et NTAHORUTARI Ezéchiel) sont en prison de Bubanza.

12) Dans la matinée du 13 mars 2017, deux corps ont été découverts sans vie, dans la rivière Siguvyaye et plus précisément au pied de la colline de Buta où cette rivière passe. L'une des victimes est un jeune homme de la composante sociale Twa dénommé Fabrice NIYONKURU de la colline de Mututu, porté disparu depuis la veille. L'autre s'appelait Désiré NZISABIRA né à Songa dans la province Gitega. Son corps était en décomposition. Les circonstances de la mort de ces deux personnes n'ont pas été élucidées par la police. La population de cet endroit craint qu'il s'agisse d'une exécution faite ailleurs et que le corps aurait été transporté pour être jeté dans cette rivière. Précisons que cette colline se trouve en commune et province Bururi. Signalons aussi que c'est l'administration qui s'est chargée de l'enterrement de ces défunts.



Sur l'image ci – contre : le corps de Désiré NZISABIRA, repêché dans la rivière Siguvyaye

13) En date du 14 mars 2017, Zachée NIYOMWUNGERE, enseignant de l'école fondamentale de Bukemba situé en commune Bukemba de la province Rutana a succombé à ses blessures à l'hôpital de Gitega. Il avait été arrêté, le 9 mars 2017, par le responsable du SNR de Rutana, JOVIN CISHAHAYO et emprisonnée à son domicile. NIYOMWUNGERE a subi à maintes reprises des actes de torture, selon nos sources. Toujours d'après nos informations, l'agent du SNR a tenté de le remettre à la police locale pour qu'il y soit détenu mais les policiers ont refusé d'emprisonner cet enseignant étant donné qu'il vomissait du sang. La victime a alors été évacuée vers l'hôpital de Rutana avant d'être transféré vers l'hôpital de Gitega où il est mort. Les raisons de son arrestation n'ont pas été connues. L'information recueillies sur place ont indiqué que Gordien NZEYIMANA et Bosco KWIZERA, gardes de corps de Jovin CISHAHAYO responsable du SNR à Rutana, ont été arrêtés, puis relâchés par le parquet de Rutana tandis que leur chef a été muté en province de Makamba.

14) Dans la nuit du 17 au 18 mars 2017, Marie et son époux BARAZITSA de la colline Yogero en commune Gisuru de la province Ruyigi ont été tués décapités. Ils ont été sauvagement amputés de leurs bras et jambes. Selon l'entourage, tous les deux vieillards seraient accusés de sorcellerie. Les présumés auteurs n'ont pas été identifiés.



Sur l'image ci – contre : le corps sans vie de l'officier NDIKUMANA Charles.

15) En date du 20 mars 2017, un corps sans vie d'un officier de police, OPC1 Charles NDIKUMANA, a été découvert dans la clôture de la paroisse Saint Joseph située en commune urbaine de Ntahangwa, zone Ngagara, quartier 3. Deux veilleurs de la paroisse Saint Joseph ont été interpellés pour question d'enquête.

16) KABURO Serges, Directeur de l'Ecole Fondamentale de Musumba en commune Kinyinya de la province Ruyigi a, dans la matinée du 21 mars 2017, été trouvé mort étant dans sa chambre ; les jambes sur le lit et la tête par terre. Selon des sources sur place, il avait passé la journée du 20 mars 2017 dans une rencontre d'évangélisation. Les voisins s'imaginent qu'il aurait été empoisonné.

17) Le soir du 17 mai 2017 vers 20 heures, 3 jeunes gens qui sont NDAYIZEYE Audifax (stagiaire à la REGIDESO), KWIZERA Cédric (convoyeur de bus de transport) et HARERIMANA Reagan (commerçant) ont été tués à la grenade par des hommes armés non identifiés dans le quartier Gikoto de la zone Musaga en commune Muha de la Mairie de Bujumbura. Ladouce IRADUKUNDA, élève à l'école des métiers de Musaga a succombé à ses blessures et Nice SHURWERYIMANA, élève au Lycée Technique de Kanyosha a été grièvement blessée. Selon le commissaire Municipal de la police, Monfort NDORERAHO, toutes les victimes étaient des membres de la ligue des jeunes Imbonerakure, affiliée au parti au pouvoir CNDD-FDD.

18) Dans la soirée du 6 juin 2017, un corps sans vie de Pierre GAHUNGU, âgé de 53 ans, originaire de la colline Jenda, commune Bugendana en province Gitega a été découvert dans la rivière de Ruvyironza du côté de la commune Bugendana. Selon des sources sur place, la personne travaillait au bar « OLYMPIA » situé au chef lieu de la province Gitega. Elle aurait été tuée le soir du 5 juin 2017 lorsqu'elle rentrait du chef-lieu de la province Gitega.

19) En date du 8 juin 2017, deux corps sans vie d'hommes ligotés et attachés ensemble ont été découverts sur les rives du lac Tanganyika, dans la zone Magara de la commune Bugarama en province Rumonge. Les auteurs de ces crimes n'ont pas été identifiés. Selon la police, les deux hommes jetés dans le lac Tanganyika étaient des frères. La police n'a pas communiqué leurs noms et n'a pas non plus dévoilé le mobile de ces assassinats. Selon des personnes qui ont vu les 2 cadavres, ils étaient ligotés. Les victimes auraient été portées disparues en date du 2 juin 2017.

20) En date du 10 juin 2017, Gabriel BASITA (60 ans) de la colline Kirambi en zone Rusengo de la commune et province Ruyigi a été sommairement exécuté par ses voisins après être accusé de sorcellerie. Selon le chef de colline, Stany KABWANA, Gabriel BASITA était accusé de sorcellerie par la population de la localité. Ce responsable administratif ajoute que la femme du défunt a été blessée et soignée au centre de santé de Kirambi. Le chef de colline indique que plus d'une dizaine

de personnes présumées impliquées dans l'affaire ont été arrêtées et incarcérées au cachot du commissariat provincial de police à Ruyigi.

- 21) Dans la nuit du 26 au 27 juin 2017 vers minuit, en commune Musigati de la province Bubanza, l'APC Cyprien NGENDAKURIYO (Matricule : 35310), qui était à la garde de la régie postale se trouvant à Musigati centre, a été tué décapité à l'aide d'une machette par des personnes que l'on n'a pas pu identifier. Son fusil PM. AK 47 a été volé par les assaillants. Trois personnes dont le veilleur de cette régie postale ont été arrêtées pour des raisons d'enquête.
- 22) En date du 3 juillet 2017, Franco de Simone, âgé de 65 ans, Docteur chirurgien de nationalité Italienne et ex-employé à l'hôpital Kira a été retrouvé mort chez lui au quartier Kiriri en zone urbaine de Rohero de la commune Mukaza en Mairie de Bujumbura. Selon une source policière, la victime aurait été tuée à coups de poignard. En date du 17 juillet 2017, le Procureur Général de la République, Sylvestre Nyandwi a annoncé que 9 personnes dont la compagne de Franco de Simone ont été arrêtées dans le cadre des enquêtes. Ces personnes ont été arrêtées depuis le 4 juillet 2017, au lendemain du meurtre de l'ancien chirurgien Italien de l'hôpital Kira.
- 23) Dans l'après - midi du 9 juillet 2017, un corps sans vie d'un homme a été repêché de la rivière Ruvyironza sur la colline de Rweza en commune et province Gitega. Selon des sources sur place, la victime présentait des blessures sur le coup et sur les pieds. Selon les mêmes sources, il aurait été blessé à la machette. Ce corps n'a pas été identifié. Il a directement été conduit à la morgue de Gitega.
- 24) En date du 9 juillet 2017 vers 18 heures, 8 personnes sont mortes et 40 autres blessées dans un attentat à la grenade perpétré par des personnes non identifiées sur la colline Shinya-Ngoro, en commune Gatara de la province Kayanza. En effet, le Directeur Général de la SOGESTAL Kayanza, NZAMBIMANA Claude était entrain de partager un verre avec les Bagumyabanga de sa colline Natale Shinya y compris les membres de sa famille dans un bistrot de la localité lorsqu'une grenade a été lacée et a explosé au milieu de toutes ces personnes. Ainsi, 4 personnes sont mortes sur le champ, 4 autres sont mortes dans l'hôpital de Musema, 40 personnes ont été blessées et conduites dans les hôpitaux de Musema et Gahombo. Selon des sources sur place, cet incident serait à caractère politique et visait le Directeur Général de la SOGESTAL Kayanza.
- 25) Etienne NZOSABA alias Cewusi, militaire du grade de caporal chef du 442^{ème} bataillon, affecté à une position militaire se trouvant dans la réserve naturelle de Rukoko (commune Gihanga, province Bubanza), a été retrouvé mort en date du 18 juillet 2017. Selon des sources sur place, Etienne NZOSABA avait été enlevé dans la nuit du 17 juillet 2017 par des gens non identifiés en tenue militaire. Les mêmes sources ont indiqué qu'au moment de son enlèvement, ce militaire avait alerté ses supérieurs hiérarchiques et ses collègues. Le lendemain, le 18 juillet 2017 matin, il a été mort et déshabillé à Rukoko.
Ce n'est que dans l'après midi de cette même journée vers 15 heures, qu'un des officiers de ce bataillon a amené son cadavre à la morgue de l'Hôpital Roi Khaled. Le même jour, la famille a été informée par téléphone de la mort d'Etienne NZOSABA.
- 26) En date du 20 juillet 2017, deux fosses communes ont été découvertes en province Makamba, l'une au chef-lieu de la commune Mabanda et l'autre sur la colline Karonge en commune Makamba. Le

gouverneur de province Makamba, Gad NIYUKURI a évoqué l'existence de plusieurs fosses communes dans sa province. Il a ajouté que celle de Mabanda contenait plus de 100 cadavres.

- 27) En date du 20 Juillet 2017, des Imbonerakure ont torturé et assassiné BANIMBA Jean Marie dans le village Buhinyuza à la 7^{ème} transversale, commune Rugombo, province Cibitoke. La victime rentrait d'un bistrot et a été tabassée par des Imbonerakure armés de gourdins qui l'ont laissé agonisant. Des proches ont rapporté avoir évacué BANIMBA à l'hôpital, mais il est décédé en cours de route suite aux coups lui infligés.
- 28) En date du 30 juillet 2017, le nommé Amani de la colline Gitanga en zone et commune Gisagara en province Cankuzo a été tué à coups de bâtons par des Imbonerakure sur ordre du conseiller technique chargé des affaires administratives et sociales du nom de Déogratias WASIWASI. Amani a été accusé de vol dans un ménage de la localité. Selon des sources sur place, Amani a essayé de s'échapper en courant mais il est tombé dans un trou où on l'a achevé en présence du conseiller de l'administrateur communal de Gisagara.
- 29) En date du 6 Août 2017, trois corps sans vie ont été retrouvés dans la rivière Ruhwa qui sépare le Burundi et le Rwanda du côté de la commune Rugombo en province Cibitoke. Ils ont été repêchés et enterrés. Les victimes n'ont pas été identifiées. Les habitants de cette localité s'inquiètent de cette découverte des corps sans vie et demandent que la lumière soit faite sur la mort de ces trois personnes.
- 30) En date du 6 août 2017, NISHEMEZWE, militaire du grade de caporal chef (matricule 38772) de la garde présidentielle a été tué par balle par son collègue à son poste d'attache au palais présidentiel. Le porte-parole de la police burundaise a indiqué que ce militaire s'est suicidé. Selon des sources militaires, il venait de rentrer d'une mission de maintien de la paix en République Centrafricaine au sein de la MINUSCA.
- 31) Dans la nuit du 6 au 7 Août 2017, vers 20 heures, au quartier Mubone, zone urbaine de Buterere, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura, un policier en retraite nommé Léonard MANIRAKIZA a été battu à mort par des Imbonerakure en patrouille dans ce quartier de Mubone. Selon des sources dans ledit quartier, Leonard MANIRAKIZA a crié aux secours aux policiers du poste de la commune Mutimbuzi non loin de l'endroit où ces jeunes Imbonerakure le battaient mais en vain. Ces jeunes l'ont déplacé jusqu'à sa maison où il a succombé aux coups et blessures reçus.
- 32) Dans la nuit du 8 Août 2017 vers 20 heures, dans une attaque à la grenade perpétrée contre un groupe de personnes qui étanchaient leur soif dans un bistrot se trouvant sur la 7^{ème} avenue n°50 en zone Buyenzi de la commune Mukaza en Mairie de Bujumbura, 2 personnes ont été tuées et 6 autres blessées. Selon des sources sur place, l'une est morte sur le champ et l'autre a succombé à ses blessures. Les assaillants n'ont pas été identifiés.

- 33) En date du 10 Août 2017 vers 9 heures du matin, un homme non identifié a été retrouvé sans vie et décapité dans la rivière Ndurumu passant sur la colline de Mutwana en commune Giharo en province Rutana. Selon des sources de la police Rutana, la victime n'a pas été identifiée car on lui avait coupé la tête. Ce corps était ligoté, selon les mêmes sources.



Sur l'image ci-contre : le corps sans vie, décapité repêché de la rivière Ndurumu.

34 En date du 16 Août 2017, KWIZERA Elie âgé de 29 ans a été retrouvé sans vie, emballé dans une moustiquaire, les mains et pieds liés avec une corde, dans la rivière Ndurumu séparant les communes Buhiga et Bugenyuzi en province Karusi, selon le commissaire provincial de la police à Karusi, Donatien BIZIMANA. Ce jeune homme était porté disparu depuis le 12 Août 2017 lors qu'il allait au sport, selon sa famille. Le cadavre a été conduit à la morgue de l'hôpital de Karusi, a indiqué le commissaire de police. Selon certains habitants de cette localité, Elie KWIZERA aurait été tué ailleurs puis jeté dans la rivière Ndurumu. On note que KWIZERA Elie était un



membre de la milice Imbonerakure du parti au pouvoir CNDD - FDD à Gitega où il résidait. Aucun suspect n'a été identifié par la police.

Sur l'image ci-contre : le cadavre de KWIZERA Elie découvert dans la rivière Ndurumu

Le soir du 19 Août 2017, Noëlla MASABARAKIZA a été découverte sans vie, bras ligotés, dans la rivière Jiji séparant les commune Bururi et Songa en province Bururi.

Le corps sans vie de Noëlla MASABARAKIZA découvert dans la rivière Jiji



Cette dame était gestionnaire du bar «Cercle de SOSUMO» se trouvant dans les enceintes de la SOSUMO. Selon des sources, Noëlla avait été portée disparue dans la matinée du 18 Août 2017 lorsqu'elle allait faire le contrôle de son commerce. La police a indiqué que la victime aurait été étranglée avant que son corps ne soit jeté dans la rivière Jiji.

34) En date du 6 septembre 2017, un corps sans vie non identifié, ligoté les bras derrière le dos, a été retrouvé dans les eaux de la rivière Ruvubu en commune Muhanga, province Kayanza. L'administrateur de la commune Muhanga a fait savoir que ce cadavre serait amené par les eaux provenant des communes voisines.



Sur l'image ci – contre : le corps du défunt repêché de la rivière Ruvubu.

35) Dans la nuit du 11 septembre 2017, vers 20 heures, au quartier Mubone, zone urbaine de Buterere, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura, à la limite de la commune Mutimbuzi, province Bujumbura Rurale, 4 personnes à savoir Jeanine NTAKARUTIMANA, Gérard HABIMANA, Maurice HAVYARIMANA et Thierry NTAKARUTIMANA, ont été tuées par des hommes armés non identifiés. Le porte parole de la police Pierre NKURIKIYE a indiqué que ces personnes étaient en train de fabriquer une boisson prohibée appelée Kanyanga tout près de la rivière Gikoma lors que des hommes armés de Kalachnikov leur ont tirés dessus. Selon des sources, les victimes ont été identifiées comme originaires de la zone Kinama en commune Ntahangwa en Mairie de Bujumbura. Les mêmes sources ont indiqué que lors de cette attaque, deux autres personnes ont été blessées.

- 36) Deux personnes ont été enlevées et portées disparues en date du 4 octobre 2017 en commune Cankuzo. Il s'agit de Cyrille BANYAKIKI et Deo NURWUBUSA, enlevées par des personnes non identifiées. Depuis cette date, leurs familles sont restées dans le désespoir de les retrouver. Selon des sources sur place, Cyrille BANYAKIKI de la colline Kavumu, zone Minyare, commune et province Cankuzo a été vu pour la dernière fois au marché de Busoro sur la même colline. Selon l'administrateur communal et le procureur de la République en province Cankuzo, Cyrille BANYAKIKI n'était pas en bon termes avec ses frères Onesphore BANYAKIKI et Claude BANYAKIKI. Ces derniers ont été arrêtés par la police pour des raisons d'enquête. Quant à Deo NURWUBUSA de la colline Rutoke, zone Minyare dans la même commune et province, il a disparu dans des circonstances non élucidées. Toutes les 2 personnes ont été retrouvées mortes, le 6 octobre 2017, dans la brousse. La population de cette localité craint que ces personnes aient été tuées suite à des raisons politiques.
- 37) En date du 30 octobre 2017, un corps sans vie de Célestin NYAWENDA, âgé d'au moins 30 ans, a été retrouvé flottant sur les eaux de la rivière Kagogo située sur la colline Rugoti en commune Butezi de la province Ruyigi. Selon des sources sur place, ce cadavre a été, par la suite, transporté à la morgue de l'hôpital de Butezi. Selon des sources policières, une personne du nom de Rukere a été arrêtée et incarcéré au cachot du poste de police de la commune Butezi pour des raisons d'enquête.
- 38) En date du 22 novembre 2017, trois corps sans vie ont été découverts flottant sur les eaux de la rivière Rusizi du côté de la colline Nyamagana en commune Buganda en province Cibitoke. Les victimes n'ont pas pu être identifiées.
- 39) En date du 24 novembre 2017, trois personnes non identifiées incarcérées au cachot du poste de police en commune Buganda, province Cibitoke, ont été tuées par un Imbonerakure connu sous le sobriquet de Mavubi, Deo le responsable des démobilisés de la province Cibitoke et le brigadier de corps du commissariat de police à Cibitoke. Selon nos sources, les cadavres ont été transportés par un véhicule du TGI Cibitoke saisi de force et ont été enterrés dans une fosse commune sur la colline Rukana, commune Rugombo.
- 40) Dans la matinée du 24 novembre 2017, Serges NDIKUMAGENGE, originaire de la colline Mudahandwa, commune et province Bururi, ex-FAB en retraite et commerçant, a été découvert mort dans son bistrot de bière locale au quartier Makamba II, du chef-lieu de la province Makamba. Des sources sur place ont indiqué que la porte de son cabaret était ouverte au moment de la découverte de ce corps sans vie. Selon les mêmes sources, ce corps était allongé à même le sol. Une somme d'argent non connue aurait été volée. Le corps de la victime a été conduit à la morgue de l'hôpital Makamba.

- 41) Dans la nuit du 28 au 29 novembre 2017, Serges BARUTWANAYO, ex – administrateur communal Kirundo de la province Kirundo a été tué par des personnes armées non identifiées. Selon des sources, il a été tué à coups de couteaux (9 coups de couteaux) tout près de son domicile. Il a succombé à ses blessures à l'hôpital de Ngozi. Selon les mêmes sources, il était membre du parti d'opposition UPRONA aile de Charles NDIJIJE.



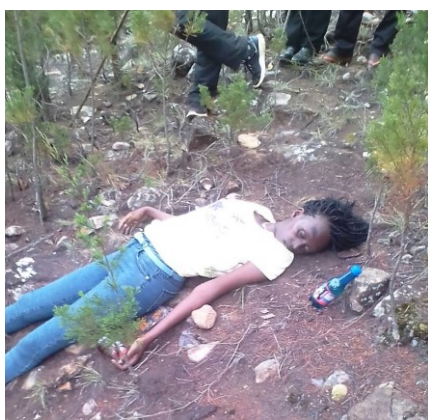
Sur l'image ci – contre :Serges Barutwanayo recevant des soins médicaux quelques temps avant de rendre son âme.

- 42) Dans la nuit du 1^{er} décembre 2017 vers 22 heures, sur la colline Busokoza, commune Butaganzwa, province Kayanza, Paul SINDAYIGAYA, âgé de 28 ans, membre du parti d'opposition MSD, a été tué par des Imbonerakure Gabriel NIYONKURU, Thomas NZOYISABA, Privat BASEKAHINO, Xavier NDUWIMANA. La cause de ce meurtre n'a pas pu être identifiée.

- 43) En date du 5 décembre 2017, deux corps sans vie et en état de décomposition ont été découverts flottant sur les eaux de la rivière Rusizi non loin de la colline Kagwema en commune Gihanga de la province Bubanza. Des sources sur place ont indiqué que les 2 corps étaient ligotés et n'ont pas pu être identifiés.

- 44) En date du 7 décembre 2017 matin, 3 corps sans vie de jeunes hommes ligotés ensemble ont été retrouvés aux embouchures de la rivière Rusizi et Mpanda, entre la zone Rukaramu et Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura Rurale. Selon des sources sur place, ces corps flottaient vers le lac Tanganyika. Les victimes n'ont pas été identifiées.

- 45) En date du 10 décembre 2017, Josiane NIKUNDANA, lauréate de l'école secondaire Lumière de Kinindo en commune Muha en Mairie de Bujumbura a été retrouvée morte dans la localité de Rwingwe en commune Mugamba de la province Bururi.



Le corps sans vie de Josiane NIKUNDANA allongé dans une plantation d'arbres.

Des proches de sa famille ont indiqué qu'elle avait été portée disparue depuis le 8 décembre 2017 après – midi quand elle a quitté son domicile se trouvant dans le quartier Kibenga en zone Kinindo de la commune Muha en Mairie de Bujumbura. Quelques temps après, elle n'était plus joignable sur son téléphone, a indiqué un membre de sa famille. Son corps a été conduit à l'hôpital de Matana en province Bururi. Le procureur de la République dans la même province a indiqué que les enquêtes avaient commencé pour identifier les assassins et les mobiles de cet acte ignoble.

46) En date du 14 décembre 2017 vers 4 heures, lors d'une fouille perquisition opérée par la police du poste de Musigati appuyée par la police du commissariat provincial de Bubanza sur la colline Mpishi, commune Musigati, province Bubanza, les prénommés Boniface et Manassé ont été tués par la police. Des sources sur place ont indiqué qu'un fusil de type kalachnikov a été retrouvé au cours de cette fouille. A ce moment, 2 hommes Ézéchiel GIRUKWISHAKA et Salvator NSAVYIMANA ont été arrêtés et incarcérés au cachot de poste de police de la commune Musigati.

47) En date du 29 décembre matin, Tamari, élève en seconde au lycée de Rubirizi en commune Rugazi de la province de Bubanza, a été retrouvée morte par des inconnus. Elle était portée disparue depuis le 28 décembre 2017 vers 14h00. Selon des témoins son corps était suspendu et presque nu.



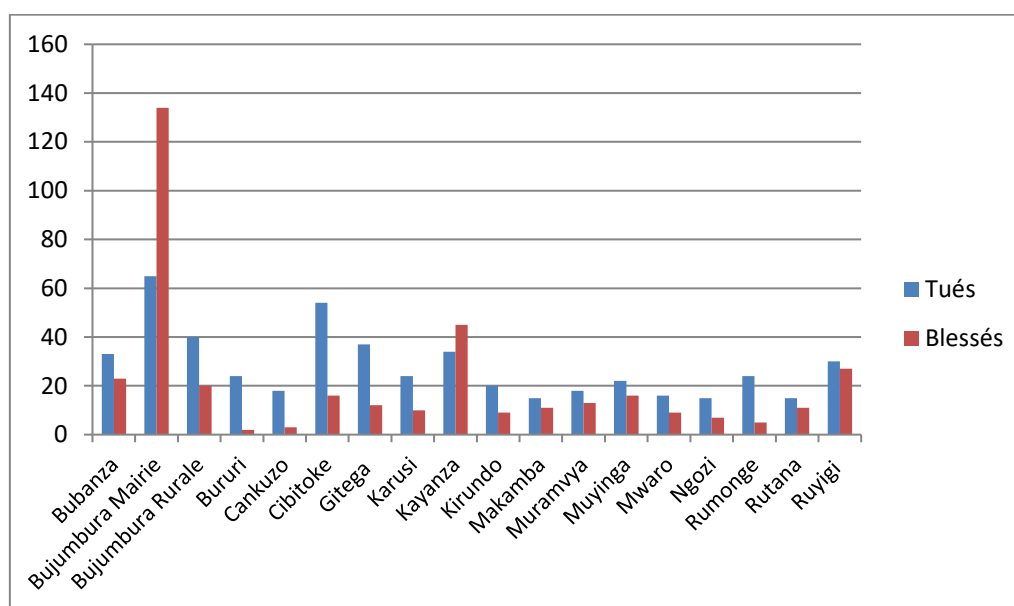
Le corps de la défunte suspendu

Au total, mais sans prétendre être exhaustif, 504 personnes ont été tuées tandis que 373 autres ont été blessées comme le montre le tableau ci – dessous :

II.2. Tableau synthèse de la répartition par province des cas d'atteinte au droit à la vie et à l'intégrité physique au cours de l'année 2017

Province	Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet		Août		Sept.		Oct.		Nov.		Déc.		Total		
	T	B	T	B	T	B	T	B	T	B	T	B	T	B	T	B	T	B	T	B	T	B	T	B	T	B	
Bubanza	2	7	1	1	3	2	8	3	4	3	2	0	1	0	2	1	0	1	0	2	2	1	8	2	33	23	
Bujumbura Mairie	17	6	1	10	1	0	4	10	8	3	9	13	2	13	7	46	7	5	0	0	4	2	5	26	65	134	
Bujumbura Rurale	8	5	5	0	5	0	1	0	2	12	0	0	0	0	5	2	5	1	3	0	2	0	4	0	40	20	
Bururi	2	1	0	0	2	0	1	0	2	0	2	0	1	0	3	0	6	1	3	0	1	0	1	0	24	2	
Cankuzo	5	3	2	0	0	0	3	0	0	0	2	0	2	0	0	0	0	0	2	0	1	0	1	0	18	3	
Cibitoke	3	0	0	0	4	0	0	0	2	0	5	0	9	4	9	1	5	2	2	5	11	0	4	4	54	16	
Gitega	0	1	4	0	6	0	2	0	0	0	3	1	2	0	2	7	11	0	4	0	3	3	0	0	37	12	
Karusi	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1	1	1	0	3	8	0	0	12	0	2	0	2	1	24	10	
Kayanza	0	0	0	0	1	0	0	2	2	0	2	0	11	40	0	1	7	0	5	0	3	0	3	2	34	45	
Kirundo	0	1	2	0	5	0	0	0	2	0	2	0	1	5	1	2	2	0	2	0	3	1	0	0	20	9	
Makamba	0	0	0	0	1	0	3	1	1	0	0	0	2	0	3	3	3	4	1	1	1	0	0	2	15	11	
Muramvya	1	7	0	0	5	0	1	0	2	0	1	0	0	0	4	2	1	0	0	0	2	1	1	3	18	13	
Muyinga	3	6	0	0	0	0	0	0	4	0	1	0	1	0	3	4	4	2	1	0	5	4	0	0	22	16	
Mwaro	1	0	1	0	0	0	2	0	3	0	1	1	5	0	1	0	0	4	0	0	0	4	2	0	16	9	
Ngozi	0	1	2	0	0	0	3	0	3	0	2	0	1	0	0	0	0	0	4	0	0	0	0	0	6	15	7
Rumonge	0	0	0	0	3	0	0	0	3	0	3	3	3	0	0	0	5	2	2	0	4	0	1	0	24	5	
Rutana	0	0	2	4	4	0	1	0	0	0	2	2	1	0	1	2	0	0	1	0	1	3	2	0	15	11	
Ruyigi	1	5	3	0	5	0	2	8	2	7	2	0	2	3	4	2	6	2	1	0	2	0	0	0	30	27	
Total	44	43	23	15	46	2	31	24	41	25	40	21	45	65	48	81	62	24	43	8	47	19	34	46	504	373	

II.3. Histogramme de la répartition par provinces des cas d'atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique



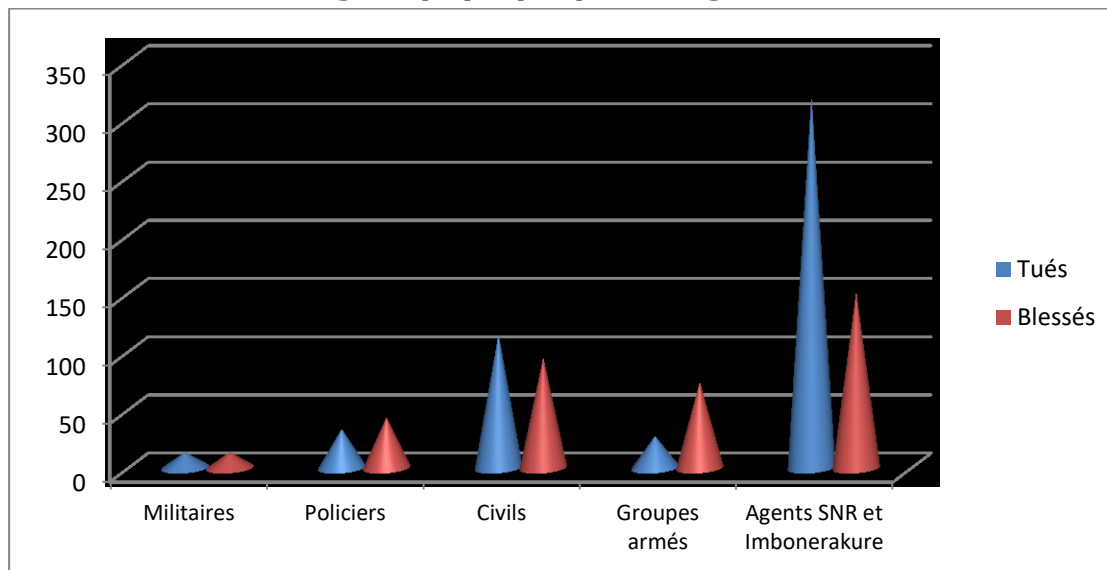
L'historgramme ci - dessus montre que Bujumbura Mairie s'est illustrée dans les atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique avec 65 personnes tuées et 134 blessées durant toute l'année, soit respectivement 12.90% et 35.92% des cas relevés. Cette province est directement suivie par les provinces de Cibitoke et Bujumbura Rurale qui accusent respectivement 54 personnes tuées et 40 personnes tuées durant toute l'année sur un total de 504 personnes tuées.

Cela montre que la situation des violations des droits humains s'est aggravée dans la ville de Bujumbura plus qu'ailleurs dans les autres provinces du pays; ce qui a occasionné d'innombrables cas de personnes tuées et de blessés.

II.4. Tableau synthèse de la répartition des victimes d'atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique par catégories d'auteurs.

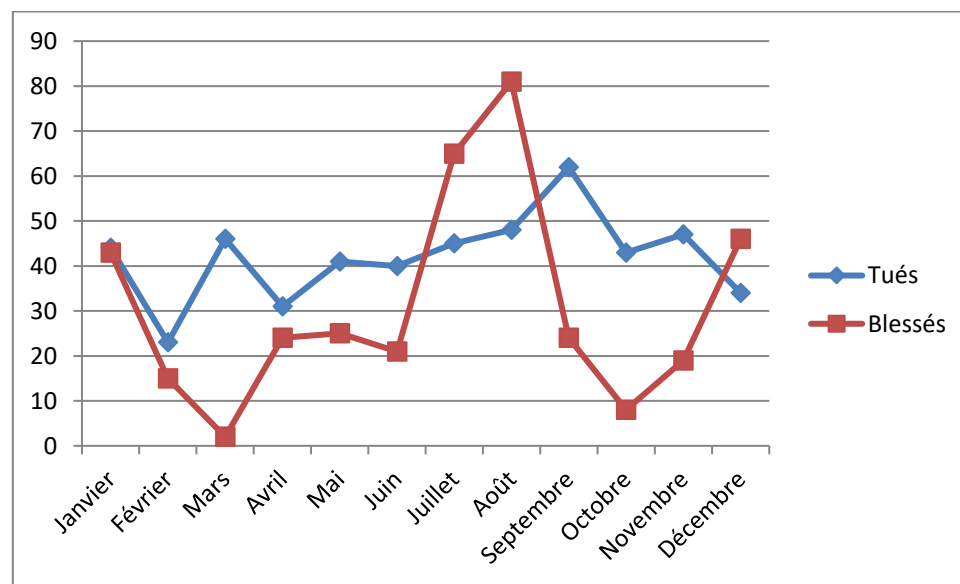
Types d'atteintes	Tués		Blessés		Totaux	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Catégories d'auteurs						
Militaires	13	2.58	13	3.49	26	2.96
Policiers	33	6.55	43	11.53	76	8.66
Civils	114	22.62	94	25.20	208	23.72
Groupes armés	27	5.36	73	19.57	100	11.41
Agents SNR et Imbonerakure	317	62.89	150	40.21	467	53.25
Totaux	504	100	373	100	877	100

II.5. Histogramme de la répartition des victimes d'atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique par catégories d'auteurs



La lecture de cet histogramme montre les agents du SNR et les Imbonerakure sont les auteurs de la majorité des cas de violations du droit à la vie et à l'intégrité physique dans tout le pays : 317 personnes sur un total de 504 (soit 63 %) ont été tuées et 150 personnes sur un total de 373 (soit 40 %) ont été blessées par les agents du SNR et les Imbonerakure.

II.6. Courbe d'évolution des cas d'atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique au cours de l'année 2017.



Cette courbe montre que la violence, en termes de personnes tuées a été exacerbée au mois de septembre avec un total de 62 personnes tuées, août avec 48 personnes tuées et mars avec 46 personnes tuées.

S'agissant des personnes blessées, c'est au mois d'août où nous avons enregistré le plus grand nombre de cas soit 81 personnes blessées et au mois de juillet avec 65 personnes blessées.

TROISIEME PARTIE :

DES CAS DE TORTURE, DE TRAITEMENTS CRUELS, INHUMAINS ET DEGRADANTS

III.1. De l'état des lieux

Au cours de l'année 2017, il n'y a pas eu d'amélioration en termes de respect de l'intégrité physique de la personne humaine. Il a été observé un activisme négatif des Imbonerakure qui semblaient vouloir faire la pluie et le beau temps, à côté d'une police et d'une administration figées si pas complices des mauvais traitements, des sévices corporels et moraux et des humiliations que ces jeunes du parti au pouvoir ont fait subir au peuple et dont ils se rendaient coupable au quotidien. Les Imbonerakure souvent relayés ou en complicité avec les policiers, le SNR et sous le couvert de certains administratifs défaillants (ou même quelque part en présence de représentants du peuple), ont tout le temps été pointés du doigt par la population comme auteurs de telles cruautés.

Les motifs de torture, des traitements inhumains, cruels et dégradants sont divers :

- L'extorsion d'aveux aux gens accusés de vol ou de collaboration avec les rebelles,
- La punition pour la non - participation aux travaux communautaires,
- La résistance à la spoliation d'argent par des policiers,
- Le refus d'adhésion au parti CNDD-FDD,
- Le refus de donner des contributions exigées par les Imbonerakure,
- Le refus d'être rançonné en cas d'arrestation arbitraire ou abusive,
- La présomption d'être opposé au 3^{ème} mandat de Pierre NKURUNZIZA

Les victimes de telles barbaries sont accusées de lourdes infractions telles que l'atteinte à la sureté de l'état, la collaboration avec les rebelles, le port illégal d'armes, la participation dans des bandes armées etc.

Voici quelques cas :

- 1) Au cours du mois de janvier 2017, la torture été imposée surtout aux militaires qui étaient accusés d'être impliqués dans l'attaque du camp de Mukoni en province de Muyinga, attaque ayant eu lieu dans la nuit du 23 au 24 du même mois. Sur 28 cas de torture et de mauvais traitements identifiés au cours de ce mois, 12 ont été portés contre des militaires.
- 2) En date du 2 février 2017, Jean-Claude NDIKUMASABO a été torturé sur la colline Rubimba, commune Kibago, province Makamba. Selon des sources sur place, des Imbonerakure voulaient le contraindre, comme ils le font pour les autres habitants de cette commune, d'adhérer de force à l'idéologie du parti au pouvoir, le CNDD-FDD faute de quoi, ils risquent de mourir. Il a été tabassé jusqu'à en avoir des signes partout où il a été frappé.
- 3) Dans la prison centrale de Rumonge, un caporal chef du nom de Ndayikengurukiye Fulgence dit avoir été sauvagement torturé par le chef du SNR en province Muyinga, et par des Imbonerakure qui lui auraient fait avaler des excréments humains et des lézards. Fulgence a été arrêté dans le dossier de l'attaque du camp militaire de Mukoni en province de Muyinga.

- 4) NIBOGORA, jeune fille de 17 ans de la colline Ruharo en commune Nyabitsinda de la province Ruyigi a subi des actes de torture de la part des Imbonerakure. Elle a été arrêtée, ligotée et suspendue à un arbre par des Imbonerakure dont TUYIKORERE David et Ferdinand KANANI après l'avoir accusée de vol d'une somme d'argent de NYANZIRA Libère, le père de KANANI et éducateur de cette fille parce que ses parents sont en exil en Tanzanie. Elle a été ligotée bras et jambes derrière le dos et sérieusement battue jusqu'à ce que tout le corps soit gonflé et couvert de blessures. Ils l'ont cachée et lui intimé l'ordre de ne pas dévoiler les faits. Les administratifs locaux ont obligé les tortionnaires de payer 30.000 FBU afin de taire cette abomination. Selon nos sources, l'enfant est resté, plusieurs jours durant, en cachette.
- 5) En date du 23 mars 2017 vers 10 heures, en zone Gomvyi, commune Mutambu, province Bujumbura rural, Vianney NDUWAYO, déplacé de 1993 en commune Mukike s'est rendu à sa commune natale de Mutambu pour voir ses propriétés. Selon nos sources, sur le chemin, il a été torturé par des jeunes Imbonerakure dont Elysée SINDIHEBURA, Joseph NDAYEGAMIYE et Jean Pierre MUGIRANEZA. Ils l'accusaient d'être un informateur des rebelles.
- 6) En date du 25 mars 2017, Jérôme BAPFUMUKEKO, membre du parti d'opposition FNL aile d'Agathon RWASA, exerçant le métier de motard, résidant sur la colline Buzige, zone Ruyaga, commune Kanyosha, province Bujumbura Rurale, a subi des traitements inhumains et dégradants lui infligés par un policier surnommé Musatirizi. Selon des sources sur place, Jérôme BAPFUMUKEKO a été accusée de ne pas vaquer aux travaux communautaires. Après avoir été tabassé, il a été conduit au cachot de police de la commune Kanyosha. Il a été relâché, en date du 27 mars 2017, après paiement d'une amende de 5.000 FBU.
- 7) En province et commune Makamba, au quartier Matonge, un nommé NKESHIMANA, boutiquier, a subi des traitements inhumains, cruels et dégradants lui infligés par un groupe de jeunes Imbonerakure du parti au pouvoir. Il a été accusé de n'avoir pas participé aux festivités de l'anniversaire du coup d'Etat manqué du 13 mai 2015. Parmi ces jeunes Imbonerakure, il y avait un nommé Shabani, chef des Imbonerakure au niveau communal, accompagné par François et TOYI. La même journée, au chef-lieu de la commune Makamba, Vianney et CIMPAYE ont subi le même sort de la part d'une équipe de jeunes Imbonerakure dont YAMUREMYE, NINTUNZE Cassien et HAVYARIMANA. Ils étaient accusés d'être des partisans du Général Godefroid NIYOMBARE, en exil.
- 8) En date du 3 juin 2017, Faustin NIYONGABO de la colline Mibanda, zone Kizuka en commune et province Rumonge a été victime de traitements inhumains, cruels et dégradants lui infligés par des Imbonerakure en présence du chef de colline. Le motif de ces traitements était l'absence aux travaux de développement communautaire alors que la victime avait demandé l'autorisation à ce même chef. La victime a dû être hospitalisée à l'hôpital de Rumonge.
- 9) En date du 4 juin 2017, Sylvère NDAYISHIMIYE, élève au Lycée communal de Matara, originaire de la colline Kizunga, zone Matara, commune Nyabiraba, province Bujumbura rural, a été tabassé par le chef des Imbonerakure de la colline Kizunga du nom de Salomé TUYISENGE. Selon des sources sur place, la victime a refusé de contribuer à raison d'une somme de 1 000 fbu destinée aux Imbonerakure de cette colline. Sylvère NDAYISHIMIYE a été détenu au cachot de la police de Nyabiraba avant d'être relâché en date du 9 juin 2017.

- 10) En date du 10 juin 2017, BIGORABAGABO Egide, membre du parti d'opposition FNL aile d'Agathon RWASA, résidant sur la colline Rungazi, commune Gitobe, province Kirundo a été tabassé par Sébastien BUTOYI, membre de la Ligue des jeunes Imbonerakure et directeur de l'ECOFO Butihinda selon des sources sur place. BIGORABAGABO a été admis au CDS Gitobe avant d'être transféré, le 11 juin 2017, à l'hôpital de Mukenke. La victime a été violentée en présence du Représentant communal du parti CNDD-FDD et de l'administrateur communal sortant du nom de Nicodème BARUTWANAYO. Les mêmes sources indiquent que Sébastien BUTOYI a été arrêté le 11 juin 017 et conduit au cachot de la PJ Kirundo pour des raisons d'enquêtes.
- 11) En date du 13 juin 2017 vers 23 heures, Fidèle NDAYEGAMIYE et son épouse de la colline Ruharo en commune Nyabitsinda de la province Ruyigi a subi des traitements inhumains, cruels et dégradants lorsqu'il revenait de son bistrot où il vend de la bière de bananes. Arrivés dans leur domicile, ils ont entendu des gens venir. C'était un groupe de 8 Imbonerakure commandés par Ferdinand KANANI. Ce dernier est renommé dans des actes de » violence et de vol des biens des ménages. Ces Imbonerakure ont directement défoncé la porte de la maison, ont battu de matraques le chef du ménage avant de le conduire manu militari, sur la position de police située à Nyaruganda où il a été créé un cachot clandestin connu par ces policiers et les Imbonerakure seulement. Il était accusé d'être parmi ceux qui perturbent la sécurité dans cette localité. Arrivé dans ce cachot, il a été menotté sur les jambes et sur les bas avant d'être suspendu sur un arbre. Là, il assurait ses besoins corporels sur lui-même et dans la même position. Il a été relaxé en date du 15 juin 2017, après avoir payé une rançon de 20.000 FBU.
- 12) En date du 3 juillet 2017 vers 6 heures du matin, sur la colline Musema, commune Butaganzwa, province Kayanza, Désiré NIYONKURU et Stany KUBWAYO, tous membres du parti d'opposition MSD ont été tabassés par des Imbonerakure dont Claude alias «Ziryé zose», Aimable, Jean Marie et Salvator. Ils les accusaient de n'avoir pas pris part aux festivités de la commémoration du 55^{ème} anniversaire de l'indépendance du Burundi. Ils ont été hospitalisés à l'hôpital de Musema en province Kayanza.
- 13) En date du 5 août 2017, à la position de police située sur la colline Vyanzo, zone Gatara, commune Busoni, province Kirundo, Evelyne MUKANDEKEZI, âgée de 34 ans, alors qu'elle était enceinte, a été tabassée par des policiers et des Imbonerakure. Selon des sources sur place, elle a été accusée d'avoir refusé de payer une contribution forcée exigée par des Imbonerakure aux associations locales. Evelyne a été conduite au CDS Vyanzo pour bénéficier des soins et risquait d'avorter, selon les mêmes sources. Au moment où elle allait se plaindre, la victime n'a pas été reçue par l'OPJ de la commune Busoni de peur de donner des convocations aux présumés auteurs composés d'Imbonerakure et de policiers.
- 14) En date du 13 octobre 2017, sur la colline Kagurutsi, commune Mugina, province Cibitoke, Gaspard BARUTWANAYO, âgé de 23 ans, membre du parti d'opposition FNL aile d'Agathon RWASA a été tabassé par des Imbonerakure conduits par MINANI alias Kibaga. Selon des sources, il a été accusé de ne pas adhérer au parti CNDD-FDD.
- 15) En date du 13 octobre 2017, sur la colline Nyabibuye, commune Rango, province Kayanza, Francois HARAMATEGEKO, membre du parti UPRONA aile de Charles NDITIJE, a été tabassé par un Imbonerakure dénommé Philbert BIGIRIMANA jusqu'à ce qu'il vomisse du sang. Cet Imbonerakure l'accusait de n'avoir pas donné la contribution pour la construction de la permanence du parti CNDD-FDD de la colline Nyabibuye.

- 16) En date du 20 novembre 2017, six personnes membres du parti d'opposition FNL aile d'Agathon RWASA, ont été torturées par le chef de zone Buhiga, Phocas SINDARUHUKA, aidé par les policiers. Les personnes torturées sont Dieudonné NDAYIZIGA, Aimé NDIKUMAGENGE, Firoz HAKIZIMANA, Abdul NIYONKURU, Jean Claude IRAKOZE et Onésime BITANGIMANA. Elles étaient incarcérées au cachot de la commune Buhiga, accusées d'insurrection. Selon des sources sur place, ces détenus n'ont pas été enregistrés dans le registre des détenus. Leurs familles n'ont cessé de craindre leur disparition. Les mêmes sources ont indiqué que ces détenus ont été arrêtés après avoir dénoncé des Imbonerakure qui violaient des filles.
- 17) En date du 9 décembre 2017, sur la colline Nyarusange, zone et commune Rango, province Kayanza, Lucien KARENZO a été tabassé par 4 Imbonerakure parmi lesquels figuraient BUKURU et Rodesius BITERE. Il a subi ces traitements parce qu'il avait refusé de contribuer pour la construction d'une permanence du parti CNDD-FDD. Sa plainte auprès du chef de zone Rango n'a abouti à rien. Il lui a répondu que ceux qui ne veulent pas obéir doivent être sévèrement punis. Il était dans un état critique.
- 18) En date du 15 décembre 2017, Frédéric NTAKIRUTIMANA, boutiquier, a subi des traitements inhumains, cruels et dégradants lui infligés par le n° 2 des élus de la colline Makamba II en commune et province Makamba, Hamissi KABURA en compagnie du représentant du CNDD-FDD sur cette même colline prénommé Claude. Ces derniers l'ont battu prétextant qu'il avait volé une batterie de téléphone. Selon des sources sur place, ce boutiquier a été victime des propos qu'il a lancés devant son client qu'il votera NON lors du prochain référendum. Cela n'a pas plu à ce dernier et il est allé le dire à ces deux militants du parti au pouvoir. La victime présentait des blessures au niveau de l'œil.
- 19) En date du 19 décembre 2017 vers 14 heures, sur la colline Mbirizi en commune Gatara de la province Kayanza, Bonaventure AHISHAKIYE, membre du parti d'opposition FNL aile d'Agathon RWASA et originaire de la colline Nyarurambi de la même commune, a été arrêté par les agents du SNR. Il a été tabassé avec le chef d'accusation d'avoir sensibilisé les membres du parti FNL aile d'Agathon RWASA dans la commune Muhanga de voter « NON » lors du référendum pour la révision de la Constitution. Des témoins sur placés ont indiqué qu'il a été relâché le même jour vers 21 heures, dans un état très critique.
- 20) En date du 19 décembre 2017 vers 21 heures, sur la colline Nyamarobe, commune Kiremba province Ngozi, trois membres du parti d'opposition FNL aile d'Agathon RWASA dont Jean Bosco HAKIZIMANA, Constantin MINANI et Marc BAGENZI, ont été torturés par des Imbonerakure de concert avec le représentant du parti CNDD-FDD dans cette commune du nom de Pascal SEBIGO. Selon des sources sur place, ils ont été arrêtés par les Imbonerakure anciens combattants du CNDD-FDD. Selon des témoins, ces derniers ont alors alerté ce représentant. A l'arrivée de ce dernier, ils les ont torturés en les obligeant d'adhérer au CNDD-FDD ; ce qu'ils ont refusé.

Bref, au moins 202 cas de torture et de mauvais traitements, cruels et dégradants ont pu être documentés par nos observateurs des droits humains

QUATRIEME PARTIE :

DE LA SITUATION CARCERALE

IV.1. Etat des lieux

En remontant à la période de la mesure de grâce présidentielle prise par le décret n°100/01 du 03 Janvier 2017 et en suivant l'évolution des effectifs à travers les tableaux de la population carcérale d'un mois à l'autre jusqu'en décembre 2017, il y a lieu de penser que population pénitentiaire va bientôt atteindre le triple de la capacité d'accueil : 11.120 détenus y compris les mineurs et les nourrissons pour une capacité d'accueil de 4194. Cela indique que les personnes en détention vivent dans des conditions très difficiles en termes d'espace vital, d'hygiène et même d'alimentation. Cela laisse présupposer qu'une épidémie qui surviendrait ferait des ravages.

Dans nos rapports trimestriels, nous avons tenté d'étayer les causes d'une telle surpopulation : beaucoup y entrent, mais peu en sortent.

Le fait du nombre des effectifs des détenus qui gonflent d'un mois à l'autre n'explique nécessairement pas que le ministère public à l'égard des infractions commises a redoublé de vigilance d'une part et que la criminalité quant à elle a redoublé d'intensité d'autre part. Seul le fait des détentions arbitraires –comme nous avons eu l'occasion de développer ce sujet dans les paragraphes plus haut- et le gel des dossiers des personnes détenues dans ces conditions, contribue énormément à la surpopulation carcérale. Cela est d'autant vrai que la plupart des personnes arrêtées le sont illégalement et sont inculpées des fautes très lourdes suite à des raisons politiques ; cette catégorie de prisonniers qui se comptent à quelques milliers croupissent en prison des mois, voir des années sans jugement. Cela est aussi un indicateur du fonctionnement de la justice dans notre pays : souvent mues par les injonctions de l'Exécutif, les instances judiciaires doivent attendre des orientations de ce dernier pour traiter tel ou tel autre dossier sensible.

Ainsi la mesure de grâce présidentielle du début de l'année qui était sensée pouvoir désengorger quelque peu les établissements pénitentiaires et libérer un peu d'espace vital n'a pas rencontré l'effet attendu, puisqu'en l'espace de 11 mois (du 31 janvier au 31 septembre 2017), la population pénitentiaire est passée de 8 467 à 11 120 détenus soit environ 2600 détenus en hausse. En considérant que des mesures d'accompagnements devaient suivre (notamment le jugement des dossiers de nombreux détenus gelés depuis des mois voire des années, le non cautionnement des détentions arbitraires par le ministère public...) le taux d'occupation devait tendre à se conformer tout au moins à la capacité d'accueil des différents établissements pénitentiaires (dont le total est de 4 194) au lieu de continuer à s'en écarter.

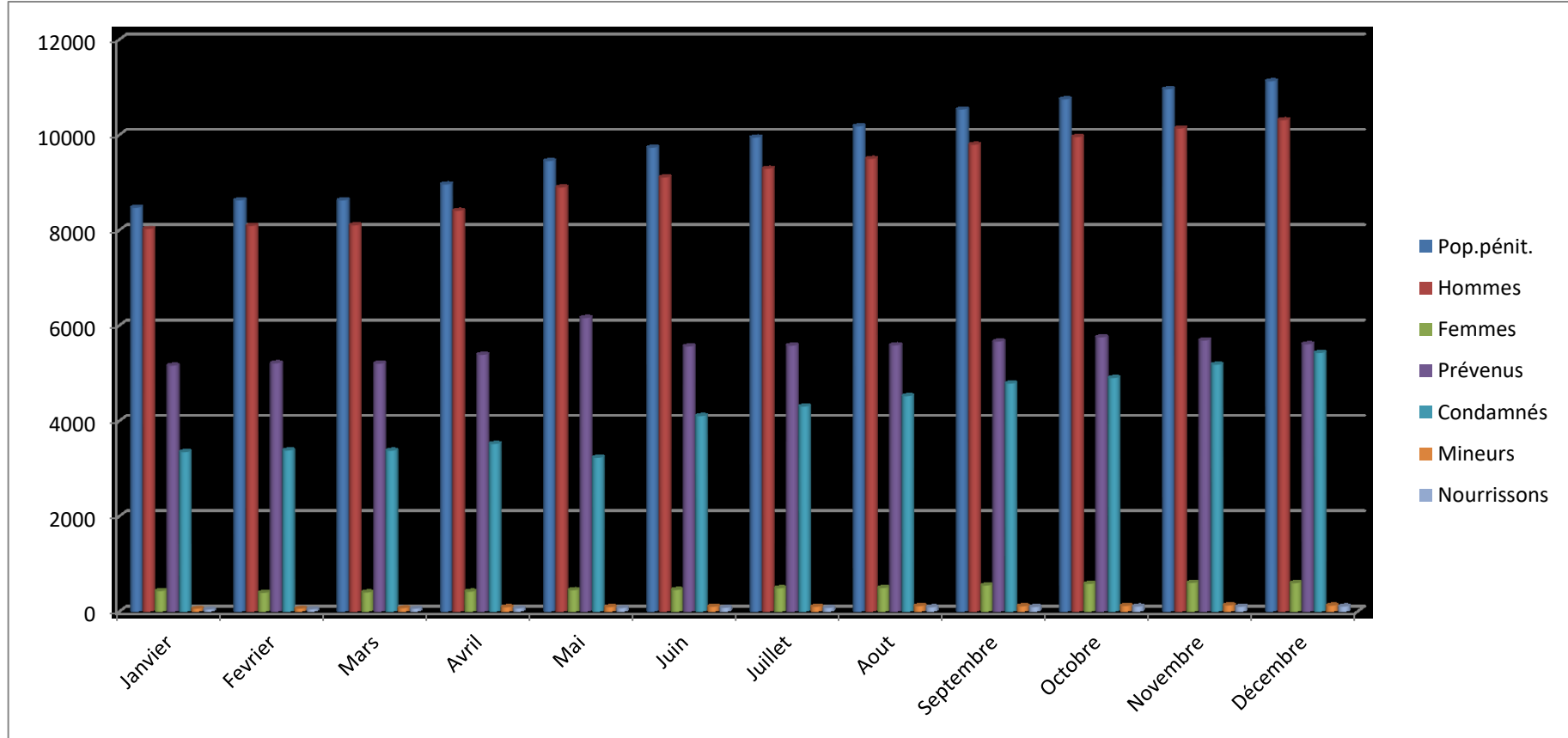
IV.2. Tableau de l'évolution du repeuplement des maisons carcérales depuis janvier 2017

PRISONS	POPULATION PENITENTIAIRE											
	Au 31 Janvier	Au 28 Février	Au 30 Mars	Au 30 Avril	Au 31 Mai	Au 30 Juin	Au 31 Juillet	Au 31 Août	Au 30 Septembre	Au 31 Octobre	Au 30 Novembre	Au 31 Décembre
Bubanza	334	351	361	396	440	456	481	520	523	535	545	542
Bururi	246	229	227	245	243	238	250	239	262	235	232	231
Gitega	850	854	902	925	977	1025	1041	1064	1094	1111	1119	1137
Mpimba	3141	3144	3126	3155	3274	3351	3390	3431	3543	3561	3635	3670
Muramvya	497	500	534	571	640	591	604	639	686	669	706	765
Muyinga	377	404	391	432	487	477	466	491	494	464	454	478
Ngozi (F)	105	108	111	116	123	126	150	134	150	155	149	152
Ngozi (H)	1113	1060	1108	1234	1299	1349	1427	1469	1525	1616	1669	1676
Rumonge	1038	949	1050	998	1032	1140	1155	1158	1184	1255	1247	1279
Rutana	228	427	235	266	269	282	285	312	309	353	364	377
Ruyigi	451	462	455	484	512	524	533	536	570	584	618	601
Centre Ruyigi	52	23	30	27	33	36	30	42	41	47	53	52
Centre Rumonge	35	30	34	42	47	55	55	58	56	56	64	58
TOTAUX	8467	8535	8564	8891	9376	9650	9867	10093	10437	10641	10855	11018

IV.3. Tableau de l'évolution de la situation carcérale par catégories de détenus de janvier à décembre 2017.

	Popul. pénit.	Hommes	Femmes	Prévenus	Condamnés	Mineurs	Nourrissons
Janvier	8467	8021	426	5153	3340	59	42
Février	8622	8086	389	5202	3374	60	46
Mars	8622	8097	397	5195	3369	70	58
Avril	8954	8041	413	5380	3511	87	63
Mai	9446	8840	446	6153	3223	90	70
Juin	9726	9103	450	5554	4096	99	76
Juillet	9940	9283	486	5571	4296	98	73
Aout	10173	9491	492	5580	4513	110	86
Septembre	10528	9787	543	5659	4778	107	91
Octobre	10742	9950	577	5747	4894	114	101
Novembre	10952	10130	599	5682	5173	126	97
Décembre	11120	10304	593	5601	5417	121	102
Moyenne mensuelle	9774	9093	484	5540	4165	87	75

IV.4. Histogramme de l'évolution de la population pénitentiaire par catégories de détenus de janvier à décembre 2017



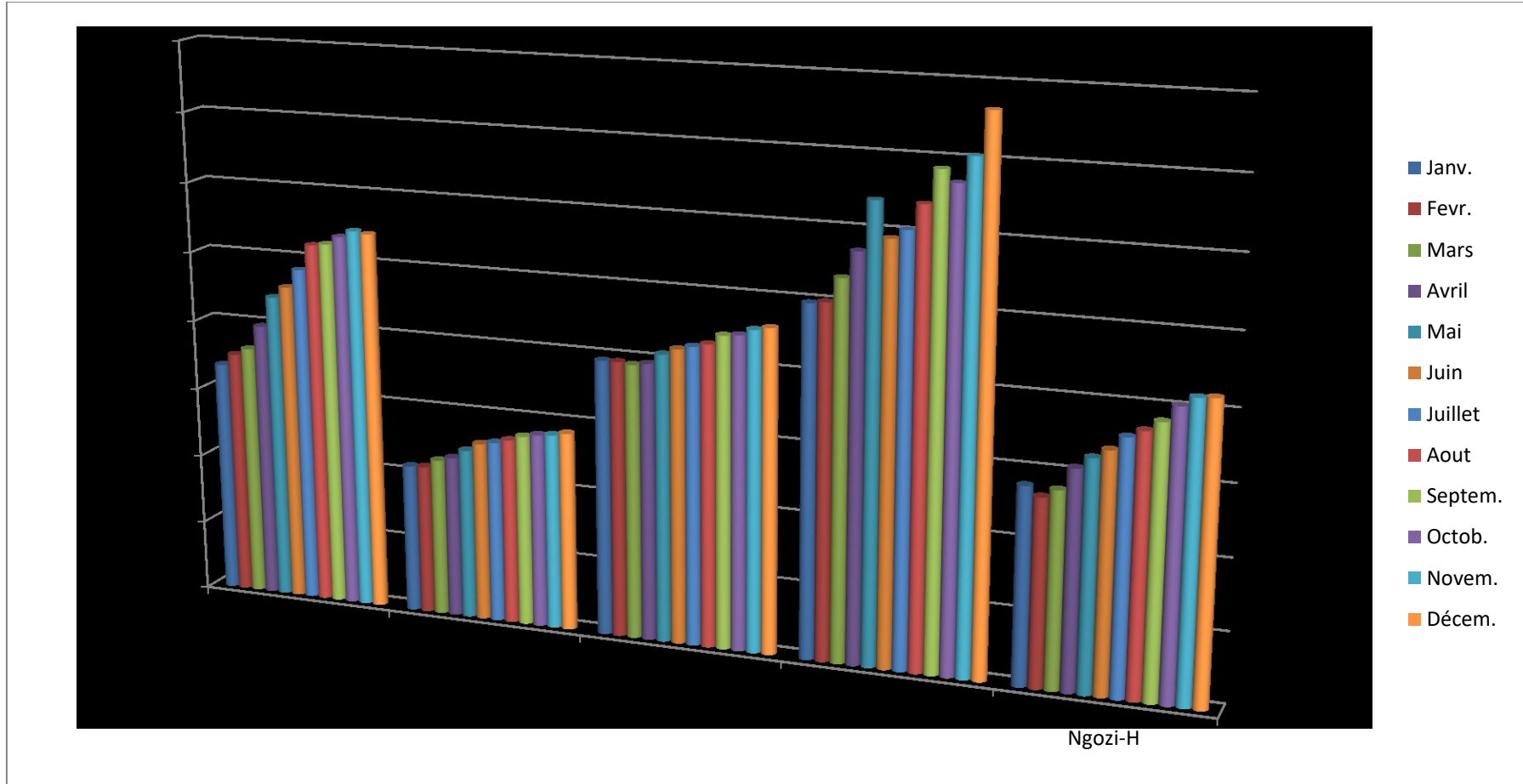
A partir des tableaux ci-dessus, nous nous permettons de dégager des éléments qui nous permettront d'analyser la situation carcérale dans les 5 établissements pénitentiaires où elle devient de plus en plus préoccupante : il s'agit des prisons de BUBANZA, GITEGA, MPIMBA, MURAMVYA et NGOZI-HOMMES, où le taux d'occupation grimpe d'un mois à l'autre, si bien qu'à l'heure actuelle, ces établissements ont déjà atteint entre 273 % et 686 % de leur capacité d'accueil.

IV.5. Tableau de l'évolution du taux d'occupation dans 5 établissements pénitentiaires les plus peuplés

Mois	Population pénitent.	Taux général d'occupation	Taux d'occupation par prison (%)				
			Bubanza	Gitega	Mpimba	Muramvya	Ngozi-H
Décembre 2016	10 051	239.65 %	409.00	229.79	447.25	620.00	363.75
Janv.2017	8 467	201.88 %	334.00	212.50	392.63	497.00	278.25
Février 2017	8 535	203.50 %	351.00	213.50	393.00	500.00	265.00
Mars 2017	8 564	204.19 %	361.00	225.50	390.75	534.00	277.00
Avril 2017	8 891	211.99 %	396.00	231.25	394.37	571.00	308.50
Mai 2017	9 376	223.56 %	440.00	244.25	409.25	640.00	324.75
Juin 2017	9 650	230.09 %	456.00	256.25	418.28	591.00	337.25
Juillet 2017	9940	235.75 %	483.00	260.25	423.75	604.00	356.75
Aout 2017	10179	240.65 %	520.00	266.00	428.88	639.00	367.25
Septembre 2017	10528	248.86 %	523.00	273.50	442.88	686.00	381.25
Octobre 2017	10742	253.72 %	535.00	277.75	445.13	669.00	404.00
Novembre 2017	10952	258.82 %	545.00	279.75	454.38	706.00	417.25
Décembre 2017	11120	262.7 %	542.00	284.25	458.75	765.00	419.00

Capacité d'accueil	100	400	800	100	400
Population pénitentiaire au 31 janvier 2017	334	850	3141	497	1113
Population pénitentiaire au 30 juin 2017	456	1025	3351	591	1140
Population pénitentiaire au 30 septembre 2017	523	1094	3543	686	1525
Population pénitentiaire au 31 décembre 2017	535	1111	3561	669	1616
Accroissement du taux d'occupation par rapport aux effectifs du 31 janvier 2017	201.00 %	62.25 %	52.50 %	172.00%	125.75 %

IV.6. Histogramme de l'évolution de la population carcérale dans les 5 prisons les plus peuplées



Au moment de la rédaction de ce rapport, une autre mesure de grâce présidentielle vient d'être décrétée à l'occasion des fêtes de Fin d'année 2017. Environ 2500 détenus devraient être libérés et l'identification des concernés seraient en cours. Au niveau global, la grâce présidentielle ne produirait pas l'effet que nous en attendons et ne servirait pas à grand-chose si des mesures d'accompagnement n'était pas prises, entre autres le jugement des dossiers de nombreux détenus gelés, le non cautionnement des détentions arbitraires par le ministère public et l'exécution des jugements rendus....)

CINQUIEME PARTIE :

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

V.1. Conclusion

Le présent rapport vient de montrer que la situation des droits humains au Burundi n'a cessé d'être préoccupante durant toute l'année 2017. Cette situation de violences très alarmante reste toujours une conséquence du non respect des règles de jeu démocratique où, en 2015, Pierre NKURUNZIZA a brigué un troisième mandat à la tête de l'état. Depuis lors, d'innombrables personnes soupçonnées d'être opposées à ce fameux mandat sont tuées de jours comme de nuit, dans l'anonymat comme au su des membres de leurs familles qui n'ont pas la force d'élever la voix pour dénoncer les bourreaux.

La chasse à l'homme qui a commencé en 2015 et qui a continué en 2016 et en 2017 a coûté la vie à des milliers de personnes innocentes et sans défense. Rien qu'en 2017, au moins 504 personnes ont été tuées par les escadrons de la mort du régime de Pierre NKURUNZIZA.

L'insécurité sans cesse grandissante dans le pays est caractérisée par des attaques armées devenues presque quotidiennes, tantôt sur les voies routières, tantôt dans les bistrotts ou dans les ménages. Ainsi, chaque jour apporte son lot de malheurs et de pleurs à des familles entières partout dans le pays. Mais, les autorités gouvernementales et les responsables du parti au pouvoir, le CNDD/FDD n'ont cessé et ne cessent de brandir leur slogan d'une sécurité totale partout dans le pays, sans doute pour tromper l'opinion internationale. Cela fait que, des enquêtes ne sont pas menées pour identifier les auteurs des assassinats et quand bien même elles se font, les résultats ne sont jamais portés à la connaissance du public.

On pourrait se demander si ce n'est pas une façon de couvrir ces malfaiteurs car ceux qui sont souvent pointés du doigt par la population sont les agents du SNR et les Imbonerakure. Les exactions des Imbonerakure, la justice populaire suite à l'impunité sans cesse croissante dans le pays, l'incitation à la violence et à l'élimination physique par certaines autorités administratives ont exacerbé une situation des droits de l'homme toujours précaire dans notre pays. La chasse au soi – disant fétichistes ou sorciers a également perturbé la sérénité d'un bon nombre de familles.

Au point de vue judiciaire, de multiples et répétitives arrestations arbitraires suivies de détentions illégales, des cas d'enlèvement suivis de disparitions forcées, des cas de torture souvent dans des cachots clandestins ont été le lot quotidien des personnes soupçonnées d'être des opposants à ce mandat de Pierre NKURUNZIZA. C'est pour cela que les prisons sont devenues surpeuplés et ont continué à gonfler leurs effectifs malgré la grâce présidentielle intervenue en janvier 2017.

Au point de vue politique, les négociations interburundaises d'Arusha n'ont jamais évolué alors que la population en attendait la clé de la paix et la sécurité dans notre pays.

Au contraire, les manigances pour la révision de la constitution ont plutôt évolué et ont fait rapidement un pas de géant à tel point qu'aujourd'hui, une nouvelle constitution taillée sur mesure est déjà là et il est l'heure de préparer son référendum.

V.2. Des recommandations.

Eu égard aux multiples violations des droits humains enregistrées ici et là dans le pays tout au long de l'année 2017 et qui tirent origine dans le contexte sécuritaire, politique, judiciaire et socio – économique présenté ci - haut, les recommandations suivantes sont été formulées par l'Association pour la Protection des Droits Humains et des Personnes Détenues « APRODH », désireuse de contribuer dans la protection et la promotion des droits humains pour tout un chacun.

V.2.1.A l'endroit du gouvernement burundais :

- 1) De faire des enquêtes concluantes et présenter à l'opinion tant nationale qu'internationale, les auteurs de multiples cas d'assassinat et les traduire en justice pour être punis conformément à la loi.
- 2) De lutter contre l'impunité de toutes formes dans notre pays,
- 3) De mettre à terme le plus vite possible à toutes les arrestations arbitraires, les détentions illégales, les enlèvements, les disparitions forcées et les cas de torture qui se commettent dans notre pays.
- 4) De faire du processus de négociations interburundaises d'Arusha la préoccupation du gouvernement afin qu'elles aboutissent le plus vite possible.
- 5) De lutter contre la pauvreté grandissante dans le pays par une politique d'ouverture et d'acceptation mutuelle qui redonnerait la confiance aux investisseurs et aux bailleurs de fonds.

V.2.2. Aux partis politiques :

- 1) De discipliner et éduquer les jeunes affiliés aux partis qui commettent des bavures en leurs noms et de punir tout jeune qui se rendrait coupable de telle ou telle autre exaction.

V.2.3.A l'endroit des Défenseurs des Droits Humains :

- 1) Multiplier les actions de plaidoyer surtout au niveau international pour le retour de la paix au Burundi.
- 2) De travailler en synergie pour constituer et entretenir une base de données relative aux violations du droit à la vie et autres traitements inhumains, cruels et dégradants qui se commettent quotidiennement au Burundi.

V.2.4.A l'EAC, à l'UA, à l'UE et à toute la communauté internationale

- 1) D'amener Pierre NKURUNZIZA et son gouvernement à accepter un dialogue franc et le plus inclusif et de négocier avec les vrais protagonistes pour l'intérêt du Burundi et des burundais.
- 2) De continuer à soutenir le peuple burundais menacé par la pauvreté sans cesse croissante.

FIN ***FIN *****FIN**